CLASSEMENT DES UNIVERSITÉS D'HAÏTI EN 2026 : ENTRE SOUS-FINANCEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET SOUS-PERFORMANCE ENTREPRENEURIALE

Le Scientifique
Volume 7
Numéro 1
Pages : 1-46
Année de publication : 2026
© Le Scientifique[1], 2026
ISSN : 3080-1788
https://lescientifique.org/volume7numero1

Résumé

Ce classement annuel a pour objectif d'évaluer les performances des universités en Haïti afin de contribuer à l'amélioration de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la contribution au développement et à l'innovation. La méthodologie repose sur l'exploitation de moteurs et plateformes de recherche scientifique, des méthodes rétrospectives et une observation systématique à travers la mission universitaire. Pour cette 7e édition du « *Classement des universités d'Haïti* », 189 établissements d'enseignement supérieur ont été recensés en 2026, dont 170 ont fait l'objet d'une évaluation quantitative. Avec une moyenne de 23,80 et un écart-type de 9,02, les résultats mettent en évidence une forte hétérogénéité des performances caractérisée par des écarts importants entre les établissements et une concentration des résultats les plus élevés au sein d'un nombre limité d'institutions. À cet effet, la corrélation la plus élevée est observée entre la recherche scientifique et la contribution au développement et à l'innovation (r = 0,692). Ainsi, les résultats obtenus dans ce classement pourraient servir de jalons théoriques et méthodologiques pour guider les prises de décision ainsi que les orientations de la recherche académique et de l'entrepreneuriat dans un enseignement supérieur de qualité en Haïti.

Mots-clés : Classement des universités, enseignement supérieur, recherche scientifique, innovation, développement.

Abstract

This annual ranking aims to evaluate the performance of universities in Haiti in order to contribute to the improvement of higher education, scientific research, and contributions to development and innovation. The methodology relies on the use of scientific research engines and platforms, retrospective methods, and systematic observation based on the university mission. For this 7th edition of the "Haiti University Ranking," 189 higher education institutions were identified in 2026, 170 of which underwent quantitative evaluation. With a mean score of 23.80 and a standard deviation of 9.02, the results highlight significant performance disparities, characterized by wide gaps between institutions and a concentration of the highest scores within a limited number of establishments. Notably, the strongest correlation is observed between scientific research and contributions to development and innovation (r = 0.692). Thus, the results of this ranking could serve as theoretical and methodological benchmarks to guide decision-making and the direction of academic research and entrepreneurship within the context of quality higher education in Haiti.

Keywords: University ranking, higher education, scientific research, innovation, development.

1. Introduction

En Haïti, la question de la performance universitaire ne peut plus être dissociée de la capacité des établissements d'enseignement supérieur (EES) à produire des connaissances utiles à la

[1] Auteurs : Marc-Donald Vincent, Rochelyn Dona, Pierreman-Fils Pierre, Estaniel Gravéus, Stéphanie Petit-Frère, Jean Patrick Pierre, Marc-Méland Vincent, Ernida Ernte Cossier, Yliomar Lagredelle, Edner Corelus, Olange Pierre, Michel Étienne

[2] Créé en Haïti, le 10 novembre 2017, *Le Scientifique* intégrant « *Le Scientifique Média* », « *Groupe Le Scientifique* » et « *CRISH* » est une plateforme de recherche et de publication multidisciplinaire. Il héberge une dizaine de revues scientifiques et une maison d'édition Ebook, LS EDITIONS. Aussi, il offre des services de consultation en recherche, développement et gestion de projets… info@lescientifique.org

société et à contribuer à la résolution des problèmes publics. Alors que les pays sont confrontés à des défis multidimensionnels d'ordre économique, social, environnemental, institutionnel et sécuritaire, les universités constituent des espaces privilégiés de production de données, d'analyse scientifique et de formulation de solutions fondées sur les connaissances (Gu & Ni, 2026 ; Grinin et al., 2023 ; Kuipers-Dirven, et al., 2023 ; Bolton & Georgalakis, 2022). Pourtant, la faiblesse des ressources consacrées à la recherche scientifique, les capacités institutionnelles limitées et l'insuffisante valorisation des résultats scientifiques réduisent considérablement la capacité des universités à produire des recherches de qualité, à les diffuser et à les transformer en connaissances utiles à la société et aux décideurs publics (El Hajj et al., 2024 ; Leon-Roa et al., 2024 ; Ameh et al., 2024). Dans ce contexte, le sous-financement de la recherche apparaît comme l'un des principaux obstacles à la consolidation d'un système universitaire capable de soutenir l'innovation, d'accompagner le développement durable et d'éclairer la décision publique (UNESCO, 2021 ; Vincent & Dona, 2026a ; Vincent & Dona, 2026b).

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, cette mission revêt une importance particulière à cause des écarts persistants en matière de ressources, de capacités institutionnelles, d'infrastructures scientifiques et de financement de la recherche qui constituent des contraintes majeures à la production et à la mobilisation des connaissances pour le développement (Riddering et al., 2024 ; Grinin et al., 2023). À l'échelle mondiale, l'UNESCO Institute for Statistics (2026), l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO, 2021) et Chneegans et al. (2021) soulignent que la majorité des pays consacrent encore moins de 1 % de leur produit intérieur brut à la recherche-développement, tandis que les dépenses mondiales de recherche demeurent fortement concentrées dans les économies les plus riches (UNESCO Institute for Statistics, 2020). Dans ces conditions, le renforcement du financement de la recherche scientifique apparaît comme un enjeu stratégique pour les systèmes universitaires qui cherchent à accroître leur capacité d'innovation, leur autonomie scientifique et leur contribution au développement durable.

En Haïti, cette problématique demeure particulièrement préoccupante. Malgré l'élargissement progressif du paysage de l'enseignement supérieur tendant vers 189 institutions d'enseignement supérieur (IES) officiellement reconnues en 2026 (ANESRS, 2026 ; Vincent & Dona, 2026a), la recherche scientifique demeure confrontée à des contraintes structurelles liées notamment au financement, aux infrastructures, aux capacités de production scientifique et à la valorisation des résultats de recherche. Les études menées par Vincent et Dona (2026a ;

2026b) montrent que le sous-financement chronique de la recherche scientifique constitue un frein structurel à la performance des universités haïtiennes, à l'innovation et au développement durable. Les auteurs soulignent notamment la prédominance de la mission d'enseignement sur la recherche scientifique ainsi que la nécessité de renforcer la gouvernance, le financement de la recherche et les capacités d'innovation des institutions d'enseignement supérieur. Ces constats sont particulièrement importants dans un contexte où les universités devraient contribuer davantage à la production de connaissances susceptibles d'éclairer les décisions publiques et de répondre aux défis nationaux. Par ailleurs, le problème ne se limite pas à la disponibilité des ressources consacrées à la recherche. Il concerne également « *la capacité du système universitaire à transformer les connaissances produites en solutions, en innovations et en recommandations susceptibles d'influencer les politiques publiques* ». La troisième mission de l'université, généralement associée à son engagement envers la société et le développement, implique précisément une articulation entre production des connaissances, besoins sociaux, innovation et action publique (Brundenius & Göransson, 2011).

De surcroît, à la faiblesse du financement de la recherche scientifique en Haïti s'ajoute une faible capacité de production, de diffusion et de valorisation des connaissances scientifiques. Cette situation se manifeste notamment par une production encore limitée d'articles scientifiques, de mémoires de maîtrise, de thèses de doctorat, de rapports de recherche, de communications scientifiques, d'ouvrages et chapitres d'ouvrages scientifiques, ainsi que de données et d'autres produits issus de la recherche. En réalité, « *lorsque les résultats de recherche demeurent faiblement diffusés, insuffisamment valorisés ou peu mobilisés par les décideurs, l'investissement scientifique produit un impact limité sur la compréhension et la résolution des problèmes publics* ». Ainsi, la faiblesse de l'interface entre les milieux universitaires, les chercheurs et les acteurs de la décision publique constitue un enjeu majeur pour le développement d'un système national de recherche capable de produire des connaissances utiles, d'éclairer les politiques publiques et de contribuer à l'innovation et au développement durable (UNESCO, 2021 ; Vincent & Dona, 2026 ; Etzkowitz & Leydesdorff, 2000 ; Etzkowitz & Leydesdorff, 1997). À cet effet, la question de la relation entre universités, recherche et politiques publiques devient fondamentale dans l'évaluation de la performance du système d'enseignement supérieur haïtien.

Les sections suivantes présentent le contexte du classement, la méthodologie utilisée, les indicateurs et critères retenus, les résultats obtenus ainsi que leur analyse et leur discussion. La conclusion revient enfin sur les principaux constats et formule des perspectives.

1.1 Contexte du classement des universités d'Haiti

La septième édition du classement des universités d'Haïti (UniHaïti) s'inscrit dans une démarche visant à apprécier les performances des institutions d'enseignement supérieur (IES) légalement reconnues en Haïti à partir de leurs principales missions. Ce classement considère l'université comme une institution dont la performance ne peut être appréhendée uniquement à travers l'enseignement, mais doit également intégrer la recherche scientifique et la contribution sociale et développementale. Dans cette optique, cette conception rejoint les travaux de Brundenius et Göransson (2011), qui identifient trois grandes missions des universités : l'enseignement, la recherche et la troisième mission, relative à leur contribution à l'innovation et au développement durable.

Pour l'année 2026, *Le Scientifique* accorde une attention particulière aux conditions dans lesquelles les universités haïtiennes produisent, diffusent et valorisent les connaissances scientifiques. Il cherche notamment à mettre en évidence les écarts de performance entre les établissements, les efforts consacrés à la recherche scientifique ainsi que la capacité des universités à inscrire leurs productions dans une dynamique de développement national. Cette approche permet également de considérer le classement comme un instrument de comparaison, mais aussi comme un mécanisme susceptible d'encourager les institutions à renforcer leurs capacités dans les trois dimensions fondamentales de leur mission : l'enseignement, la recherche scientifique et la contribution au développement et à l'innovation. Dès lors, une question centrale se pose : « *dans quelle mesure le sous-financement de la recherche scientifique et la faible valorisation des connaissances produites influencent-ils la performance et le positionnement des universités haïtiennes dans le classement national de 2026 ?* ». Aussi, il convient de déterminer dans quelle mesure les universités haïtiennes parviennent à transformer leur production scientifique en contributions susceptibles d'éclairer les politiques publiques, de soutenir le développement durable du pays et de favoriser leur transition vers des universités entrepreneuriales.

Par conséquent, l'objectif de cette septième édition du classement consiste à analyser dans quelle mesure la priorisation de l'enseignement, de la recherche scientifique et de la contribution au développement et à l'innovation influence la performance et le positionnement des universités haïtiennes, tout en mettant en évidence les contraintes liées au financement de la recherche et à son impact sur les politiques publiques. Dans un contexte marqué par de profondes contraintes institutionnelles et socioéconomiques, cette étude entend contribuer à une meilleure compréhension de la performance du système universitaire haïtien et à la

réflexion sur les conditions nécessaires au renforcement de la recherche scientifique, de l'innovation et de la contribution des universités au développement national.

2. Méthodologie du classement

La méthodologie retenue pour l'élaboration du classement 2026 repose sur la combinaison de trois approches complémentaires, notamment l'analyse webométrique, l'approche rétrospective et l'observation systématique. Tout d'abord, l'analyse webométrique permet d'apprécier la visibilité et la présence numérique des établissements d'enseignement supérieur. Ensuite, l'approche rétrospective permet d'examiner l'évolution de leurs performances au fil du temps. Enfin, l'observation systématique permet de recueillir, de vérifier et de comparer de manière empirique les informations relatives à leurs activités d'enseignement, de recherche scientifique et de contribution au développement social et économique. Ainsi, afin d'assurer une évaluation fondée sur des critères vérifiables et comparables, trois indicateurs principaux sont retenus pour apprécier la performance des universités haïtiennes : (1) l'enseignement, (2) la recherche scientifique et sa diffusion, et (3) la contribution sociale et développementale. À partir de ces indicateurs, les performances des établissements sont ensuite comparées selon une démarche quantitative permettant d'établir un score global. À cet effet, l'analyse statistique repose sur le calcul d'une moyenne pondérée, conformément à la méthode présentée par La finance pour tous (2012) :

$$Moyenne\ pondérée = \frac{X_1 \times P_1 + X_2 \times P_2 + \cdots + X_n \times P_n}{P_1 + P_2 + \cdots + P_n}$$

Par ailleurs, chacun des indicateurs retenus dans ce classement est évalué en fonction de son importance relative dans l'appréciation de la performance globale des universités. À cette fin, les outils SPSS et Excel sont utilisés pour le traitement des données et le calcul de la note moyenne attribuée à chaque université présentée dans le rapport. Ensuite, afin de tenir compte du poids différencié des indicateurs, *Le Scientifique* applique la formule de la moyenne pondérée suivante :

$$MP = \frac{\sum(E \times 3 + R \times 4 + C \times 2)}{NI}$$

Soit :

E = Niveau de l'enseignement

R = Niveau de recherche académique

C = Niveau de contribution sociale et développementale de l'université

NI = Nombre d'indicateurs ou de coefficients pondérés (Ex : 3+4+2)

Par conséquent, la note moyenne pondérée de chaque université correspond au quotient de la somme des valeurs pondérées des indicateurs, c'est-à-dire enseignement, recherche scientifique et contribution au développement et à l'innovation, par la somme des coefficients (NI). Ainsi, afin de faciliter la compréhension de l'approche méthodologique adoptée, les sections suivantes présentent successivement les différents mécanismes d'évaluation ainsi que les indicateurs et critères utilisés dans le cadre de ce classement.

2.1 Niveau d'enseignement d'une université

L'indicateur évaluant le niveau d'enseignement d'une université prend en compte plusieurs dimensions essentielles reflétant la qualité globale de la formation telles que le ratio professeur/étudiant et le corps professoral (qualifications, expériences, niveau académique du personnel universitaire dont des recteurs, vice-recteurs, doyens, professeurs et chercheurs), la réputation académique et la reconnaissance institutionnelle (accréditations, partenariats et nombre d'étudiants), la mobilité et coopération universitaires (échanges d'étudiants et d'enseignants, partenariats universitaires et participation à des programmes académiques internationaux), la qualité des programmes académiques (contenu des cours et pertinence par rapport aux besoins nationaux et internationaux), le taux de mobilité internationale entrante, les méthodes pédagogiques et l'innovation (intégration des technologies, pédagogie active et apprentissage par projet), les résultats des étudiants (taux de réussite, diplomation et insertion professionnelle), les infrastructures éducatives (bibliothèques, laboratoires et équipements pédagogiques), ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans l'enseignement et l'administration (visioconférences et bases de données en ligne). Alors que ce classement distingue clairement réputation académique et popularité, l'excellence dans ces différents aspects traduit un indice d'enseignement élevé reflétant la performance académique globale (Ka Yuk Chan & Chen, 2024 ; Lourenço & Paiva, 2024).

2.2 Niveau de recherche scientifique d'une université

L'indicateur mesurant la recherche dans une université prend en compte plusieurs dimensions clés telles que le volume et la qualité des publications scientifiques produites par l'établissement, l'impact et la reconnaissance de ces recherches à travers les citations et l'influence dans le domaine scientifique, la vulgarisation et la diffusion des résultats auprès du grand public et des décideurs, la participation à des projets de recherche nationaux et internationaux, l'innovation et la production technologique (brevets, prototypes, solutions

concrètes), de même que la pertinence des recherches par rapport aux besoins socio-économiques et scientifiques du pays. Plus précisément, l'indicateur mesurant le niveau de recherche scientifique se réfère au nombre de publications scientifiques, d'articles, de mémoires (de licence et maîtrise), de thèses (de doctorat) et de brevets produits, publiés et cités, ainsi que la création de centres, de laboratoires de recherche, de revues scientifiques et de bases de données académiques.

Au cours de l'année 2026, pour mesurer la performance des universités en matière de recherche scientifique, Le Scientifique procède à des requêtes ciblées dans plusieurs plateformes et sources académiques afin d'identifier et de vérifier la production scientifique associée aux établissements. À cet effet, les recherches sont effectuées notamment dans Google Scholar, Elsevier/ScienceDirect et Web of Science pour recenser les publications et travaux scientifiques indexés. Par ailleurs, ORCID est utilisé pour examiner l'affiliation des professeurs et chercheurs aux universités disposant d'un compte ORCID. Enfin, les centres de recherche, presses universitaires et revues scientifiques sont examinés afin de déterminer le nombre d'universités disposant de telles structures ou instances de production et de diffusion scientifique. Ainsi, cette démarche permet de prendre en compte à la fois la production scientifique des établissements, l'affiliation de leurs chercheurs et les infrastructures institutionnelles favorisant la recherche et sa diffusion. Pour mesurer l'indicateur « *Niveau de recherche* », le nombre de publications et de travaux scientifiques identifiables dans ces différentes sources est ainsi recensé. À titre d'exemple, pour une université donnée, plusieurs requêtes peuvent être utilisées dans Google Scholar : « *Université X* » ; « *Université X* » OR « *Sigle de l'Université X* » ; « *Université X* » AND « *Haïti* ». Ensuite, des recherches similaires sont effectuées dans les autres plateformes retenues afin de croiser les informations et de réduire les risques d'omission ou d'attribution erronée.

Le niveau de recherche constitue un indicateur composite destiné à mesurer la capacité des universités à produire, diffuser, structurer et valoriser des connaissances scientifiques. Contrairement à une approche reposant sur un seul indicateur bibliométrique, le présent classement considère que la performance scientifique d'une université ne peut être appréhendée uniquement par le nombre de publications. Elle doit également tenir compte de sa visibilité scientifique, de son inscription dans les principales infrastructures internationales de recherche, de l'identification de ses chercheurs et de l'existence d'un écosystème institutionnel favorisant durablement la production et la diffusion des connaissances. À cette fin, le niveau de recherche

est évalué à partir de cinq sous-indicateurs complémentaires afin de favoriser une pondération totale de 100 points :

Sous-indicateur	Pondération
Google Scholar	60 points
Elsevier / Scopus	10 points
Web of Science	10 points
ORCID	10 points
Centres de recherche, presses universitaires et revues scientifiques	10 points
TOTAL	**100 points**

Cette structure accorde une pondération plus importante à Google Scholar, compte tenu de son niveau de couverture particulièrement pertinent pour le contexte haïtien et de sa capacité à rendre visibles des productions scientifiques qui ne sont pas nécessairement indexées dans les grandes bases bibliométriques internationales. Les bases Elsevier/Scopus et Web of Science permettent, pour leur part, d'apprécier l'inscription de la production scientifique dans des systèmes internationaux de référencement. Pour sa part, ORCID renseigne sur l'identification et la structuration des chercheurs, tandis que le dernier sous-indicateur lié aux centres de recherche, presses universitaires et revues scientifiques mesure l'existence d'un environnement institutionnel de recherche et de diffusion scientifique.

Afin de rendre comparables des indicateurs dont les unités et les ordres de grandeur sont différents, chaque sous-indicateur est normalisé par rapport à la meilleure performance observée dans l'échantillon. Toutefois, une simple proportion entre l'université la plus performante et les autres établissements peut produire des écarts excessifs lorsque les valeurs sont très dispersées. Cette situation est particulièrement importante dans le contexte haïtien, où quelques établissements peuvent concentrer une part importante de la production scientifique tandis que plusieurs autres disposent d'une capacité de recherche beaucoup plus réduite. Dans cette optique, le classement utilise une transformation logarithmique permettant de réduire l'influence des valeurs extrêmes tout en conservant l'ordre relatif des établissements.

$$S_i = W \times [\ln(1+Y_i)/\ln(1+X)]$$

où :

- S_i représente le score obtenu par l'université i pour le sous-indicateur considéré ;
- W représente la pondération maximale du sous-indicateur ;
- X représente la valeur observée pour l'université présentant la meilleure performance ;
- Y_i représente la valeur observée pour l'université i ;
- ln représente le logarithme naturel ;
- l'ajout de 1 permet de traiter les établissements dont la valeur observée est égale à zéro.

Ainsi, lorsque $Y_i = X$, l'université de référence obtient nécessairement le score maximal W. À cet effet, la transformation logarithmique conserve la hiérarchie des performances tout en réduisant l'effet disproportionné des valeurs extrêmes. Par ailleurs, le score global de recherche de chaque université correspond à la somme des cinq sous-scores :

$$R_i = S_GS_{,i} + S_EL_{,i} + S_WoS_{,i} + S_ORCID_{,i} + S_CR_{,i}$$

où :

- S_GS représente le score Google Scholar sur 60 points ;
- S_EL le score Elsevier/Scopus sur 10 points ;
- S_WoS le score Web of Science sur 10 points ;
- S_ORCID le score ORCID sur 10 points ;
- S_CR le score relatif aux centres de recherche, presses universitaires et revues scientifiques sur 10 points.

Dans le cadre de cette étude, la pondération globale du niveau de recherche demeure fixée à 100 points. Toutefois, afin de tenir compte du contexte particulier du système universitaire haïtien et d'éviter qu'une performance relative soit assimilée à une performance parfaite, l'université présentant la meilleure performance observée sur Google Scholar obtient un score maximal de 50 points sur 60, tandis que, pour chacun des autres sous-indicateurs (Elsevier/Scopus, Web of Science, ORCID, ainsi que les centres de recherche, presses universitaires et revues scientifiques), l'université présentant la meilleure performance obtient un score maximal de 8 points sur 10. Cette méthode repose sur un principe statistique de prudence dans l'interprétation des performances relatives. La meilleure performance observée dans un échantillon ne signifie pas nécessairement que l'établissement atteint un niveau optimal ou qu'il n'existe plus de marge d'amélioration. Dans le contexte haïtien, où les capacités de recherche, l'indexation internationale, la structuration des centres de recherche et la visibilité scientifique demeurent en développement, il apparaît méthodologiquement préférable de ne pas attribuer automatiquement la note maximale théorique à l'établissement le mieux classé. Ainsi, la réduction du plafond introduit une marge de progression tout en maintenant la hiérarchie relative des établissements. En définitive, cette approche permet de distinguer la meilleure performance relative au sein de l'échantillon d'une performance considérée comme pleinement satisfaisante ou optimale.

2.3 Niveau de contribution au développement et à l'innovation

L'indicateur évaluant le niveau de contribution au développement et à l'innovation d'une université prend en compte plusieurs dimensions reflétant son impact sur la société et le

développement national avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat universitaire. Il inclut les projets et programmes communautaires (éducatifs, sanitaires, environnementaux ou sociaux), les partenariats et collaborations avec les institutions publiques, organisations non gouvernementales (ONG), entreprises et autres universités, et aussi la formation et la sensibilisation de la population à travers des séminaires, conférences et activités de vulgarisation scientifique. Sont également prises en compte l'innovation sociale et technologique, la capacité à générer des solutions pratiques aux enjeux locaux et nationaux, et la participation aux projets socioéconomiques ou de recherche/action, y compris ceux visant à atténuer les causes du changement climatique. Au cœur de cet indicateur se trouve l'entrepreneuriat universitaire qui est considéré comme un vecteur majeur de développement. Car, les universités créent ou soutiennent des entreprises, appliquent les résultats de la recherche à des pratiques économiques, encouragent l'innovation et favorisent l'employabilité de leurs diplômés tout en contribuant activement au développement économique et social (Menter, 2024 ; Makai & Rámháp, 2021 ; Minguillo & Thelwall, 2013). Cet indicateur intègre à la fois la contribution directe de l'université à la société et sa capacité à transformer la recherche en opportunités économiques et sociales durables. Le niveau de contribution au développement et à l'innovation est évalué sur une base théorique de 100 points, répartis entre trois sous-indicateurs :

Sous-indicateur	Pondération théorique
Projets, initiatives citoyennes et programmes sociaux mis en œuvre	30 points
Entreprises incubées (entrepreneuriat universitaire)	40 points
Innovation sociale et technologique, recherche-action et lutte contre le changement climatique	30 points
Total	**100 points**

À cet effet, le score global de chaque université est obtenu par l'addition des notes attribuées aux trois sous-indicateurs découlant du niveau de contribution au développement et à l'innovation : $CDI_i = P_i + E_i + I_i$

où :

- $\mathbf{CDI_i}$ = score global de l'université *i* ;
- $\mathbf{P_i}$ = note obtenue pour les projets, initiatives citoyennes et programmes sociaux ;
- $\mathbf{E_i}$ = note obtenue pour les entreprises incubées ;
- $\mathbf{I_i}$ = note obtenue pour l'innovation sociale et technologique, la recherche-action et la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre de cette septième édition, chaque université est évaluée indépendamment sur la base des données et des réalisations qui lui sont propres. Ainsi, la note attribuée à chaque établissement est déterminée à partir des éléments effectivement documentés et vérifiables pour chacun des trois sous-indicateurs. De là, chaque établissement d'enseignement supérieur reçoit une note correspondant directement au niveau de réalisation constaté pour ses propres projets, entreprises incubées, initiatives d'innovation, activités de recherche-action et actions liées au développement durable et à la lutte contre le changement climatique.

3. Présentation des résultats du classement de la 7e édition

Depuis plusieurs décennies, l'enseignement supérieur en Haïti connaît une croissance importante marquée par la multiplication des établissements universitaires publics et privés. Ainsi, cette expansion s'accompagne depuis 2020 d'une évaluation systématique et comparative de la performance des institutions, ce qui facilite l'appréciation de leur niveau réel et de leur contribution au développement national. Dans ce contexte, le classement des universités d'Haïti, réalisé annuellement par *Le Scientifique*, propose un exercice scientifique indépendant, impartial, objectif, vérifiable, gratuit et ouvert, fondé sur des indicateurs mesurables et comparables. À cet effet, la 7e édition du classement des universités d'Haïti (2026) propose ainsi une photographie actualisée du paysage universitaire national. Elle permet d'identifier les écarts de performance entre les établissements et de mettre en évidence leurs principales forces et limites dans les différentes dimensions retenues. Les données recueillies permettent également de disposer d'informations utiles pour alimenter la réflexion sur l'amélioration continue de l'enseignement supérieur, le renforcement de la recherche scientifique et l'accroissement de la contribution des universités au développement du pays.

Alors que les données analysées dans le cadre de ce classement couvrent la période allant de septembre 2025 à août 2026, l'analyse des résultats repose sur trois dimensions fondamentales de la performance universitaire : le niveau de l'enseignement supérieur [E], le niveau de la recherche scientifique [R] et le niveau de contribution au développement et à l'innovation [C]. Ces dimensions sont intégrées dans le calcul de la moyenne pondérée selon les coefficients retenus par la méthodologie du classement, soit E×3, R×4 et C×2. La moyenne pondérée obtenue par chaque établissement permet d'établir son ordre hiérarchique dans le classement, tout en permettant d'examiner séparément les performances réalisées dans chacune des trois dimensions.

Les résultats de cette 7e édition sont présentés et analysés dans les sections suivantes. La première section est consacrée à l'analyse globale du classement, afin de dégager les principales tendances et caractéristiques générales des résultats. La deuxième porte sur l'analyse du niveau de l'enseignement supérieur, la troisième sur l'analyse du niveau de recherche scientifique, et la quatrième sur l'analyse du niveau de contribution au développement et à l'innovation. Cette présentation permet ainsi de passer d'une lecture globale du classement à une analyse détaillée des différentes dimensions qui structurent la performance des établissements d'enseignement supérieur en Haïti.

3.1 Analyse globale du classement

Pour cette septième édition, le tableau (1) présente l'ordre hiérarchique des établissements d'enseignement supérieur (EES) du pays en fonction de leur importance relative. Ce tableau comporte plusieurs colonnes dont la signification a été explicitée dans la section méthodologique. La colonne 7, consacrée à la moyenne pondérée, correspond au quotient de la somme des valeurs pondérées attribuées à l'enseignement supérieur [E], à la recherche scientifique [R] et à la contribution au développement et à l'innovation [C], divisée par la somme des coefficients (NI). Cette moyenne pondérée détermine l'ordre hiérarchique des institutions d'enseignement supérieur (IES) du pays. Plus la moyenne obtenue par une université se rapproche de 100, plus son niveau de performance est considéré comme satisfaisant. À l'inverse, une moyenne plus faible traduit une performance limitée.

Tableau 1. Classement des établissements d'enseignement supérieur (EES) d'Haïti pour l'année 2026

Rang [2026]	Universités	Niveau de l'enseignement supérieur [E×3]	Niveau de recherche scientifique [R×4]	Niveau de contribution au développement et à l'innovation [Cx2]	Rang [2025]	Moyenne [2026]
1	Université d'État d'Haïti (UEH)	89	70	22	1	65.65
2	Université Quisqueya (UNIQ)	84	58	48	2	64.61
3	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	86	39	57	3	58.73
4	Université Notre Dame d'Haïti (UND'H)	83	38	17	4	48.53
5	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	80	35	25	5	47.59
6	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	78	29	10	8	41.28
7	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	76	32	5	6	40.62
8	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	81	24	7	10	39.10
9	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	78	26	5	7	38.85
10	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	82	22	7	9	38.66
11	Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)	81	26	0	16	38.57
12	Université INUKA	82	14	17	11	37.29
13	Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH)	78	24	0	12	36.72
14	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	73	19	17	54	36.64
15	Université de Port-au-Prince (UP)	76	24	0	19	36.02
16	Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP - Primature)	79	20	0	25	35.35
17	Ecole de la Magistrature	76	21	0	N/A	34.81
18	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	77	19	2	17	34.75
19	Université Roi Henri Christophe (URHC)	76	20	0	18	34.19
20	Université Franco-Haïtienne du Cap-Haïtien (UFCH)	70	24	0	28	34.12

21	Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG)	72	22	0	20	33.92
22	Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF - MEF)	74	21	0	33	33.80
23	Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC)	70	23	0	23	33.65
24	Université Caraïbe (UC)	68	24	0	22	33.55
25	Université GOC	78	15	0	14	32.88
26	Université Lumière (ULUM)	80	10	4	13	32.18
27	Ecole Nationale des Arts (ENARTS - MCC)	52	30	5	26	31.61
28	Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques (IHECE)	70	18	0	30	31.41
29	Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)	76	13	0	32	31.23
30	Université Publique de la Grand-Anse (UPGA)	70	17	0	53	30.88
31	Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH)	73	14	0	25	30.72
32	Université Fondwa (UNIF)	78	10	2	58	30.70
33	Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc (UPBAS)	75	12	0	55	30.22
34	Université Publique des Nippes (UPNIP)	71	14	0	56	30.01
35	Université Polyvalente d'Haïti (UPH)	69	15	0	45	29.73
36	Université Américaine des Sciences et de Développement International (UNASDI)	79	8	0	64	29.67
37	Faculté des Sciences de l'Education Regina Assumpta (FERA)	64	18	0	62	29.33
38	Université Emmaüs	70	13	0	47	29.23
39	Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM)	76	9	0	73	29.15
40	Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP)	67	15	0	31	28.92
41	Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP)	69	13	0	43	28.90
42	Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH)	75	9	0	79	28.82
43	Université Queensland (UQ)	67	14	0	15	28.76
44	Université Publique du Nord-Est (UPNE)	70	11	0	42	28.27

45	Université Valparaiso (UV)	65	14	0	61	27.76
46	Ecole Supérieure de Technologie d'Haïti (ESTH)	59	18	0	40	27.70
47	Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI)	69	10	0	39	27.25
48	Université Ruben Leconte (URL)	66	11	0	35	26.94
49	Université Patronale d'Haïti (UNPH)	67	10	0	77	26.59
50	Centre de Recherche en Finance, Informatique et Management (CREFIMA)	62	13	0	37	26.58
51	Université Anténor Firmin (UNAF)	53	20	0	29	26.36
52	Institut Louis Pasteur (ILP)	58	15	0	34	25.91
53	Université Royale d'Haïti (URH)	59	14	0	36	25.86
54	PAODES Université	58	14	0	49	25.60
55	Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC)	55	14	5	50	25.52
56	Université Jean-Price Mars (UJPM)	47	21	0	41	25.03
57	Université Innovatrice d'Haïti (UNIH)	61	10	0	59	24.59
58	Université de la Renaissance d'Haïti (URH) ci-devant Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ISAG)	61	10	0	70	24.59
59	Ecole Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ)	56	13	0	44	24.57
60	Université Michel Nord Isaac	59	11	0	52	24.41
61	Faculté des Sciences Appliquées (FSA)	61	9	0	67	24.15
62	Université Nouvelle Grande-Anse (UNOGA)	57	11	0	60	23.94
63	Université Nelson Mandela (UNM)	57	10	0	68	23.62
64	Université Providence d'Haïti (UPROH)	52	14	0	63	23.60
65	Centre Universitaire Maurice Laroche (CUML)	54	12	0	51	23.47
66	Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Education (IHFOSED)	44	19	0	48	23.30
67	Institut de Technologie Electronique d'Haïti (ITEH)	53	12	0	57	23.13
68	Université Yahvé Nissi (UNYN)	56	10	0	78	22.92
69	Institut de Formation des Cadres (IFC)	42	20	0	91	22.88

70	Grand Séminaire Notre Dame (GSND)	40	21	0	66	22.70
71	Université Internationale d'Hispaniola (UNIDHI)	54	10	0	74	22.62
72	Université de Bas Artibonite (UNIBA)	55	10	0	69	22.59
73	Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH)	42	19	0	46	22.37
74	Centre d'Informatique de Statistique et d'Administration (CISA)	53	10	0	82	21.92
75	Université de Technologies et Sciences (UTS)	53	10	0	87	21.92
76	Ecole de Droit et de Notariat de Saint-Marc	54	9	0	84	21.82
77	Université Américaine des Cayes (AUC) ci-devant American University of the Caribbéan.	48	13	0	65	21.69
78	Collège Universitaire de Christianville (CUC)	51	10	0	71	21.62
79	Université de Jérémie (UJ)	50	10	0	76	21.29
80	Université Joseph Lafortune (UJLF)	50	10	0	81	21.29
81	Université La Pléiade d'Haïti (UPLEH)	50	10	0	83	21.29
82	Institut de Formation Biblique et Théologique d'Haïti (IFBTH)	51	10	0	75	21.25
83	Centre de Management et de Productivité (CMP)	51	10	0	93	21.25
84	Université Autonome Charlemagne Péralte (UNACP)	52	9	0	89	21.15
85	Institut de Formation Supérieure en Sciences Administratives et Appliquées (IFSA)	50	10	0	92	20.92
86	Séminaire de Théologie Évangélique de Port-au-Prince (STEP)	45	13	0	142	20.90
87	Université Bellevue (UNIBEL)	46	12	0	96	20.80
88	Université Nobel d'Haïti (UNH)	48	10	0	88	20.62
89	Université Christ-Roi des Cayes (UCRC) ci-devant INFOJUSC	48	10	0	98	20.62
90	Université Métropole d'Haïti (UMH)	47	11	0	86	20.60
91	Université Alexandre Dumas (UNAD)	49	10	0	94	20.59
92	Université de la Concorde / Concord University, ci-devant CCHEC-CUMES	49	10	0	102	20.59

93	Institut de Philosophie Saint François de Salles (IPSES)	50	9	0	108	20.49
94	Institut Universitaire des Sciences Juridiques et de Développement Régional (INUJED)	50	9	0	113	20.49
95	Institut de Formation Appliquée (IFA)	47	10	0	103	20.29
96	Université d'Etudes Internationales (UDEI)	46	11	0	117	20.27
97	Institut International de Communication et des Relations Publiques (IICRP)	48	10	0	99	20.25
98	Université Internationale de la Caraïbe	43	13	0	110	20.25
99	Université Libre du Sud-Est	42	14	0	80	20.09
100	Université du Grand Sud D'Haïti (UGSH)	47	10	0	106	19.92
101	Université de Pétion-Ville (UNP)	47	10	0	116	19.92
102	Université Atlantique d'Haïti (UNIVERSAH)	47	10	0	125	19.92
103	Académie des Sciences Pures et Appliquées (ASPA)	44	12	0	100	19.88
104	Université du SEED International Institute of Tropical Agriculture (USITA)	48	9	0	85	19.82
105	Institut Technique de la Côte Sud (ITCS)	43	12	0	120	19.80
106	Université Saint-Gérard (USG)	45	10	0	107	19.62
107	Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE/CREFI)	46	10	0	90	19.59
108	Université Indépendante de l'Artibonite (UIA)	46	10	0	95	19.59
109	Université La Ferrière Joseph (UFJ)	46	10	0	112	19.59
110	Université Evangélique d'Haïti (UNEH)	43	12	0	97	19.55
111	Université des Sciences Administratives et de la Santé (UNISAS)	47	9	0	126	19.49
112	Centre Universitaire Polytechnique d'Haïti (CUPH)	44	10	0	101	19.29
113	Université Moderne d'Haïti (UMDH)	45	10	0	104	19.25
114	Collège Universitaire de Roumanie (CURO)	42	12	0	111	19.22
115	Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti (STEDH)	42	12	0	115	19.22
116	Institut Haïtien des Sciences Administratives (IHSA)	42	11	0	114	18.94

117	Université Ponds d'Espoir d'Haïti (UPOESAH)	44	10	0	122	18.92
118	Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC)	41	12	0	105	18.88
119	Académie Internationale des Sciences Politiques, Administratives et Stratégiques (AISPAS)	45	9	0	131	18.82
120	Université Métropolitaine Anacaona (UMA)	42	10	0	119	18.62
121	Université de Léogane (UNIVEL)	42	10	0	124	18.62
122	Université Sainte Géneviève	41	11	0	121	18.60
123	Burnett International University (BIU)	43	10	0	129	18.59
124	Centre Universitaire Lumière Anacaona (CULA)	44	9	0	133	18.49
125	Université Mont Everest d'Haïti (UNEDH)	40	11	0	109	18.27
126	Info World University (IWU)	40	11	0	123	18.27
127	ISSEPJ University ci-devant Institut Supérieur des Sciences Economiques Politiques et Juridiques (ISSEPJ)	40	11	0	139	18.27
128	Université Nissage Saget (UNISSA)	42	10	0	127	18.25
129	Université Les Encyclopédistes d'Haïti	42	10	0	134	18.25
130	Université Soleil d'Haïti (USH)	42	10	0	140	18.25
131	Institut d'Etudes Supérieures de l'Ouest (IESO)	42	10	0	141	18.25
132	Université André E. Laroche (UAEL)	44	7	0	118	17.96
133	Université Espoir de Calvary Chapel (UECC)	44	7	0	149	17.96
134	Faculté Craan d'Haïti (FCA)	40	10	0	130	17.95
135	Centre du Savoir Universel (CSU)	40	10	0	145	17.95
136	Institut Supérieur et Universitaire Professionnalisé (ISUP-EMATECH)	41	10	0	136	17.92
137	Université Chrétienne d'Haïti-Mission Évangélique des Gonaïves	42	9	0	128	17.82
138	Université Polytechnique Notre Dame du Rosaire (UPONDRO)	42	9	0	147	17.82
139	Université Edouard Jenner ci-devant ISSIJ	43	7	0	152	17.63
140	Institut Universitaire de l'Ouest (IUO)	40	10	0	132	17.59

141	Ecole Supérieure Isaac Newton (ESIN)	40	10	0	144	17.59
142	Université Chrétienne Renaissance du Centre d'Haïti (UCRECH)	42	7	0	137	17.29
143	Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)	40	9	0	135	17.15
144	CFEF Filles de Marie PARIDAENS	40	9	0	143	17.15
145	Institut Supérieur de Recherche et de Développement Technologique (ISRDT)	40	7	0	138	16.63
146	Centre Universitaire de Développement Intégré (CUDI)	37	10	0	146	16.59
147	Université Intégrée de la Caraïbe (UNICA)	37	10	0	150	16.59
148	Centre Universitaire Moderne d'Haïti (CUMOH)	38	9	0	151	16.49
149	Centre de Conseil et de Formation aux Entreprises (CECOFE)	37	9	0	153	16.15
150	Institut Universitaire des Sciences (IUS)	30	13	0	154	15.78
151	Institut Universitaire de la Référence (INUREP)	35	9	0	148	15.49
152	Université Mission Bon Samaritain (UMBS)	30	10	0	155	14.25
153	Institut de Gestion de Gouvernance et des Études Politiques (IGGEP)	30	9	0	162	13.82
154	Université Jérusalem de Pignon d'Haïti (UJEPH)	30	7	0	168	13.29
155	Centre Universitaire de la Caraïbes (CUCA)	30	7	0	156	13.29
156	Ecole Paramédicale Louis Pasteur (EPLP)	30	7	0	157	13.29
157	Ecole Supérieure de Nursing Appliqué et de Technologie Médicale (ESNATECH)	30	7	0	158	13.29
158	Haiti Open University (HOU)	30	7	0	159	13.29
159	Haiti Paramédical Center (HPC)	30	7	0	160	13.29
160	Institut d'Enseignement Chrétien Siloé	30	7	0	161	13.29
161	Institut Supérieur de Gestion d'Entreprise et d'Administration (ISGEA)	30	7	0	163	13.29
162	Institut Supérieur de Management des Politiques Publiques et de Gouvernance (ISMAPPGO)	30	7	0	164	13.29

163	Institut Supérieur de Technologie Moderne et des Sciences Administratives d'Haïti (ISTMOSAH)	30	7	0	165	13.29
164	Séminaire Théologique Nazaréen d'Haiti (STNH)	30	7	0	166	13.29
165	Université des Atlantes d'Haïti (UNATH)	30	7	0	167	13.29
166	Université Technologie Supérieure (UTS)	30	7	0	169	13.29
167	Université Thomas Sankara d'Haïti [UTSH - (IDRI)]	30	7	0	170	13.29
168	Université du Grand Nord d'Haïti (UGNH)	30	7	0	171	13.29
169	Université Internationale des Sciences Modernes et Appliquées (UNISMA)	30	7	0	172	13.29
170	Université Saint Damien (USD) ci-devant INFOPAC	30	7	0	173	13.29
171	Haitian Education and Leadership Program (HELPR)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
172	Azure University (AU)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
173	Ecole Supérieure de Chimie (CHEMTEK)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
174	Spring Hill University (SHU)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
175	Université Publique de l'Ouest (UPO) [Centre de Formation pour l'École Fondamentale (CFEF), École Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) et École Nationale Supérieure de Technologie (ENST)]	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
176	École Supérieure des Sciences de la Santé (E.S.S.A)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
177	École de Formation à l'Engagement Socio Politique de l'Archevêche de Port-au-Prince	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
178	Family Mémorial School of Nursing and Technologie (FAMES-NUTECH)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
179	Institut Haïtien d'Observatoire de Politiques Publiques (INHOPP)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
180	Institut Universitaire des Sciences et des Technologies D'Haïti (IUSTH)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
181	Ipes Business School	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
182	Institut Paramédical de la Gonâve (IPAMEG)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

183	Institut Supérieur d'Infirmières de Technologie Médicale et des Sciences Administratives Jeanne Mance du Canada (ISITMESAD. JMC)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
184	Institut Supérieur des Sciences Infirmières Virginie & Anderson (ISSIVA)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
185	Université Charlemagne Péralte du Centre (UCPC)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
186	Université Métropolitaine de Port-au-Prince (UMP)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
187	Université d'Excellence d'Haïti Nord	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
188	Université Nexus d'Haïti	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
189	Université St Luc	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Légendes			
	Université publique autonome		Institutions d'enseignement supérieur rattachées à certains ministères
	Université publique en région (UPR)		Institutions privées d'enseignement supérieur

Les résultats de la 7e édition du classement des universités d'Haïti (2026) mettent en évidence une forte hétérogénéité des performances entre les établissements d'enseignement supérieur évalués. Sur les 189 établissements recensés dans le tableau de classement, 170 disposent d'un score global, tandis que 19 établissements ne disposent pas de données suffisantes permettant le calcul d'une moyenne pondérée. Parmi les établissements évalués, le score moyen s'établit à 23,80 points, avec une médiane de 20,91 points et un écart-type de 9,02 points. L'écart entre le score le plus élevé (65,65 points) et le score le plus faible parmi les établissements évalués (13,29 points) témoigne d'une dispersion importante des performances. Par ailleurs, la moyenne supérieure à la médiane indique une distribution tirée vers le haut par un nombre limité d'établissements affichant des niveaux de performance nettement supérieurs à ceux de la majorité. Par conséquent, la hiérarchie observée en tête du classement demeure relativement concentrée. Ainsi, l'Université d'État d'Haïti (UEH) occupe la première position avec 65,65 points, suivie de l'Université Quisqueya (UNIQ) avec 64,61 points et de l'Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH) avec 58,73 points. Les positions suivantes sont occupées par l'Université Notre-Dame d'Haïti (UND'H) avec 48,53 points et l'École Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH) avec 47,59 points.

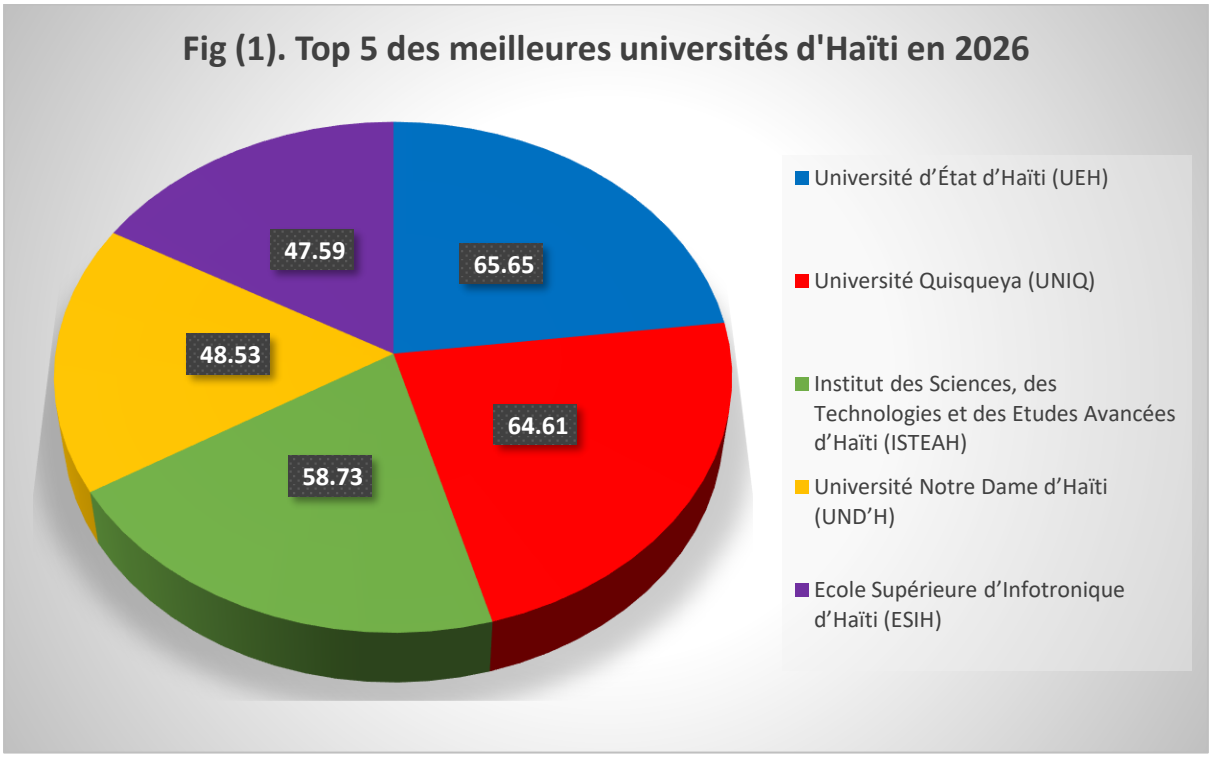

Sur la base de la figure (1), ces cinq établissements constituent le groupe supérieur du classement, avec des performances supérieures à celles observées dans le reste de l'échantillon. À cet effet, le score moyen des cinq premiers établissements d'enseignement supérieur atteint

57,02 points, contre 23,80 points pour l'ensemble des établissements évalués, ce qui illustre une concentration importante de la performance au sommet du classement. Ainsi, la distribution des scores confirme cette polarisation au point que les trois (3) premiers établissements se distinguent par des scores supérieurs à 50 points pendant que seulement sept (7) établissements dépassent 40 points, tandis que 34 établissements atteignent au moins 30 points et que 71 des 170 établissements évalués obtiennent moins de 20 points. En ce sens, cette configuration suggère que la performance universitaire demeure fortement concentrée dans un nombre restreint d'institutions. De surcroît, elle invite à distinguer, dans l'interprétation du classement, les écarts de position entre établissements et les écarts structurels de performance qui apparaissent dans les données.

Fig (2). Top 10 des meilleures universités d'Haïti en 2026

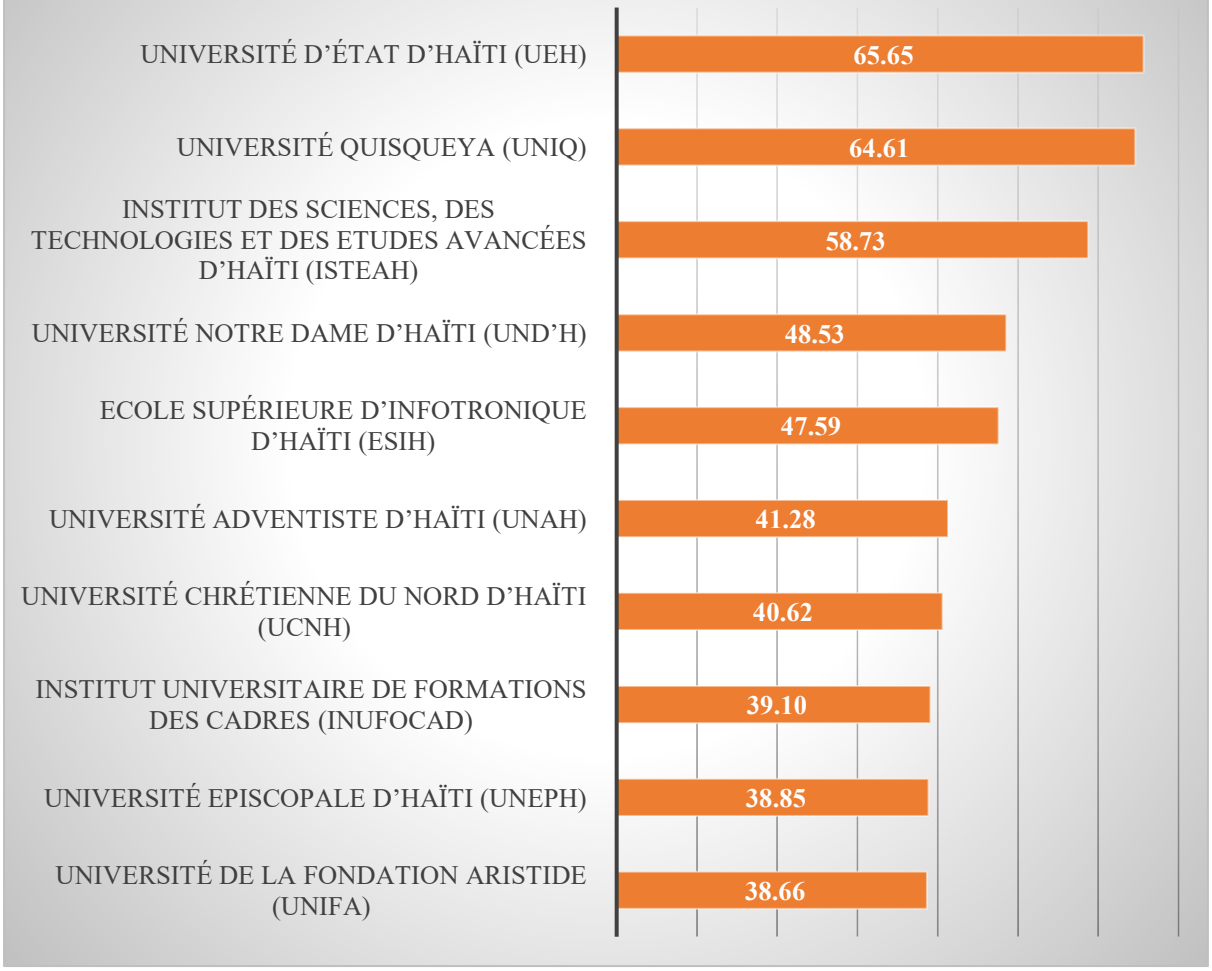

Dans l'ensemble, les résultats présentés au tableau (1) montrent que l'appartenance au top 10 repose sur des configurations institutionnelles diverses, tout en confirmant l'importance conjointe de la qualité de l'enseignement, de la production scientifique et de la contribution au développement. Ainsi, l'UEH conserve son statut de leader incontesté, cumulant le meilleur

score en enseignement (89) et une avance décisive en recherche (70). Toutefois, l'UEH occupe la quatrième place en contribution au développement et à l'innovation (22). Quant à l'UNIQ, elle confirme sa position de première université privée, portée par un profil équilibré où elle est troisième en enseignement (84), deuxième en recherche (58) et deuxième en contribution au développement et à l'innovation (48). Pour l'ISTEAH, il se distingue par le profil le plus singulier du classement dans la mesure où il occupe la deuxième place en enseignement (86), la troisième place en recherche (39.15) mais surtout la première place en contribution au développement et à l'innovation (57). Suite à l'analyse des données collectées entre septembre 2025 et août 2026, la figure (3) présente un panorama des vingt (20) meilleurs établissements d'enseignement supérieur (EES).

Fig (3). Top 20 des meilleures universités d'Haïti en 2026

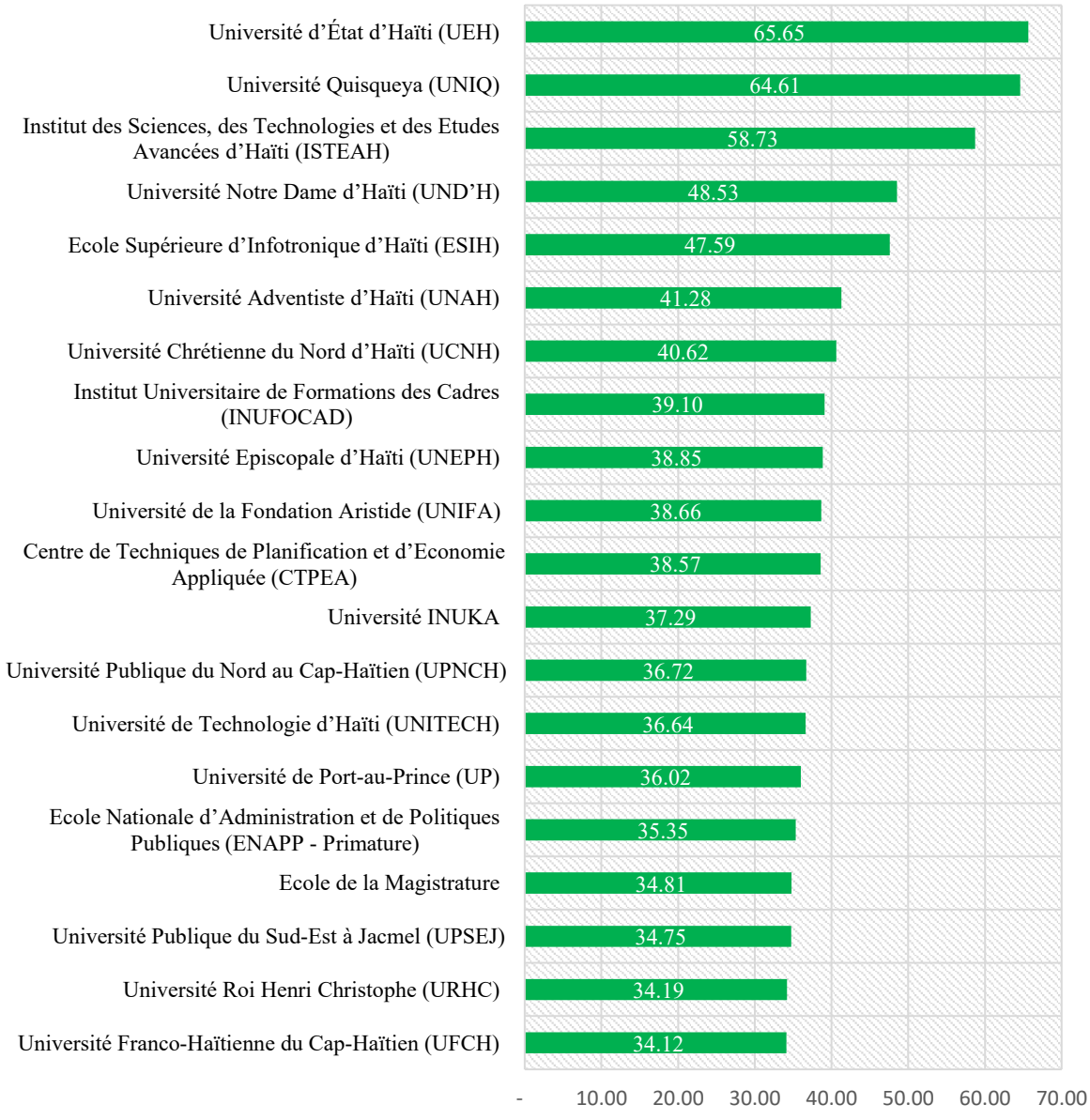

Généralement, les résultats du classement indiquent une forte polarisation du paysage universitaire haïtien étant caractérisée par la domination d'un noyau restreint d'institutions, essentiellement concentré dans le top 20 qui se distingue par des performances globales supérieures à celles de la majorité des établissements. Cette concentration met en évidence un écart structurel important entre les universités les plus performantes et la masse des institutions dont les résultats restent modestes. Par conséquent, ces vingt institutions d'enseignement supérieur (IES) se distinguent par leur capacité à répondre le plus efficacement à la mission trilogique et fondamentale de l'université en Haïti telle qu'évaluée à travers leur moyenne pondérée respective. Par ailleurs, il convient d'analyser la corrélation qui existe entre les trois indicateurs étudiés pour les 170 IES étudiées. Cette méthode permet de mesurer la force et la direction des associations linéaires entre paires de variables. Dans cette illustration, chaque point représente une université, et les droites illustrent la tendance générale de chaque relation.

Figure 4. Corrélations entre les dimensions du classement des universités d'Haïti (2026)
(170 établissements avec données disponibles)

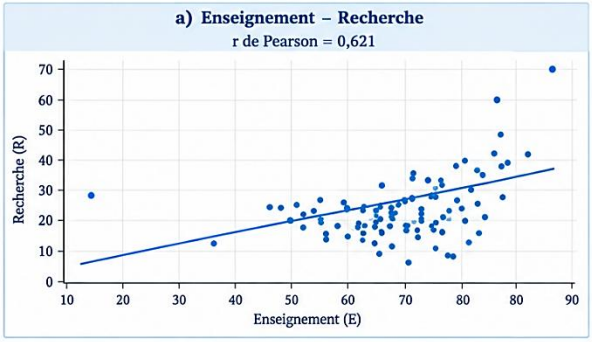

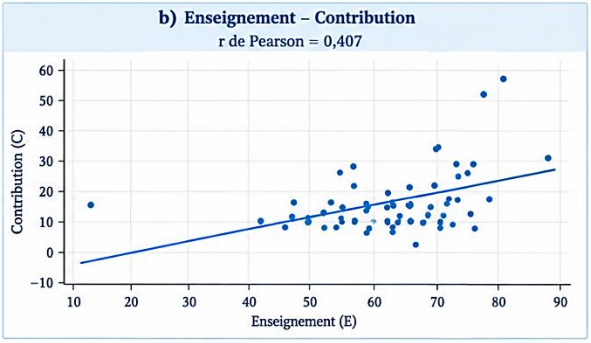

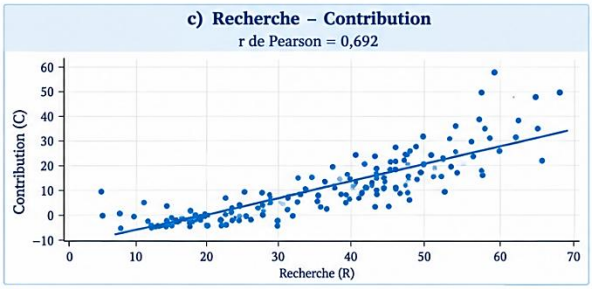

Matrice de corrélation (Pearson)

	E (Enseignement)	R (Recherche)	C (Contribution)
E (Enseignement)	1,000	0,621	0,407
R (Recherche)	0,621	1,000	0,692
C (Contribution)	0,407	0,692	1,000

Note :
- Les graphiques représentent les relations linéaires entre les dimensions du classement pour 170 universités disposant de données complètes.
- r de Pearson mesure la force et la direction de l'association linéaire entre deux variables ($-1 \leq r \leq 1$).
- Ces corrélations indiquent des associations, sans établir de relation de causalité.

Sur la base de cette analyse, la corrélation la plus élevée est observée entre la recherche scientifique et la contribution au développement et à l'innovation (r = 0,692), indiquant une association positive modérée à forte entre ces deux dimensions parmi les 170 établissements évalués. Plus loin, la relation entre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique est également positive et modérée à forte (r = 0,621), tandis que celle entre l'enseignement supérieur et la contribution au développement et à l'innovation est positive et modérée (r =

0,407). Ces résultats suggèrent que, dans l'ensemble des 170 établissements évalués, les performances en recherche sont davantage associées aux performances en matière de contribution au développement et à l'innovation qu'aux performances d'enseignement. Toutefois, il convient de rappeler qu'une corrélation statistique mesure une association linéaire et ne permet pas, à elle seule, d'établir une relation causale.

3.2 Analyse du niveau de l'enseignement supérieur

Le niveau de l'enseignement supérieur constitue l'une des trois dimensions fondamentales du classement des universités d'Haïti, avec la recherche scientifique et la contribution au développement et à l'innovation. Dans la présente édition, cet indicateur bénéficie d'un coefficient de pondération E×3, ce qui traduit l'importance accordée à la capacité des établissements à assurer une offre de formation supérieure structurée, diversifiée et de qualité. Ainsi, l'analyse présentée ci-après permet de distinguer deux niveaux d'observation. Le tableau suivant porte sur les 30 établissements les mieux classés selon l'indicateur de l'enseignement supérieur, afin d'identifier le niveau et la concentration des performances au sommet de la distribution.

Tableau 2. Les 30 établissements les mieux classés selon leur niveau de l'enseignement supérieur en Haïti en 2026

Rang [2026]	Universités	∑ du niveau de l'enseignement supérieur
1	Université d'État d'Haïti (UEH)	89
2	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	86
3	Université Quisqueya (UNIQ)	84
4	Université Notre Dame d'Haïti (UND'H)	83
5	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	82
6	Université INUKA	82
7	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	81
8	Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)	81
9	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	80
10	Université Lumière (ULUM)	80
11	Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP - Primature)	79
12	Université Américaine des Sciences et de Développement International (UNASDI)	79
13	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	78
14	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	78
15	Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH)	78
16	Université GOC	78
17	Université Fondwa (UNIF)	78
18	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	77
19	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	76

20	Université de Port-au-Prince (UP)	76
21	Ecole de la Magistrature	76
22	Université Roi Henri Christophe (URHC)	76
23	Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)	76
24	Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM)	76
25	Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc (UPBAS)	75
26	Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH)	75
27	Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF - MEF)	74
28	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	73
29	Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH)	73
30	Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG)	72

Ces résultats des tableaux (1) et (2) révèlent donc une structure fortement polarisée de l'enseignement supérieur évalué. Car, un groupe relativement restreint d'établissements présente des niveaux élevés et relativement homogènes, tandis qu'une proportion importante des établissements se situe à des niveaux sensiblement inférieurs. À cet effet, la différence entre la moyenne du Top 30 (78,37) et celle de l'ensemble des établissements étudiés (≈52,6) ne signifie pas que tous les établissements situés hors du Top 30 présentent nécessairement de faibles performances. Elle indique plutôt que les performances sont fortement concentrées dans la partie supérieure de la distribution et que les écarts interinstitutionnels restent importants à l'échelle du système. Par conséquent, la figure (5) présente les 10 établissements les mieux classés selon leur niveau de l'enseignement supérieur en Haïti en 2026.

Fig (5). Les 10 établissements les mieux classés selon leur niveau de l'enseignement supérieur en Haïti en 2026

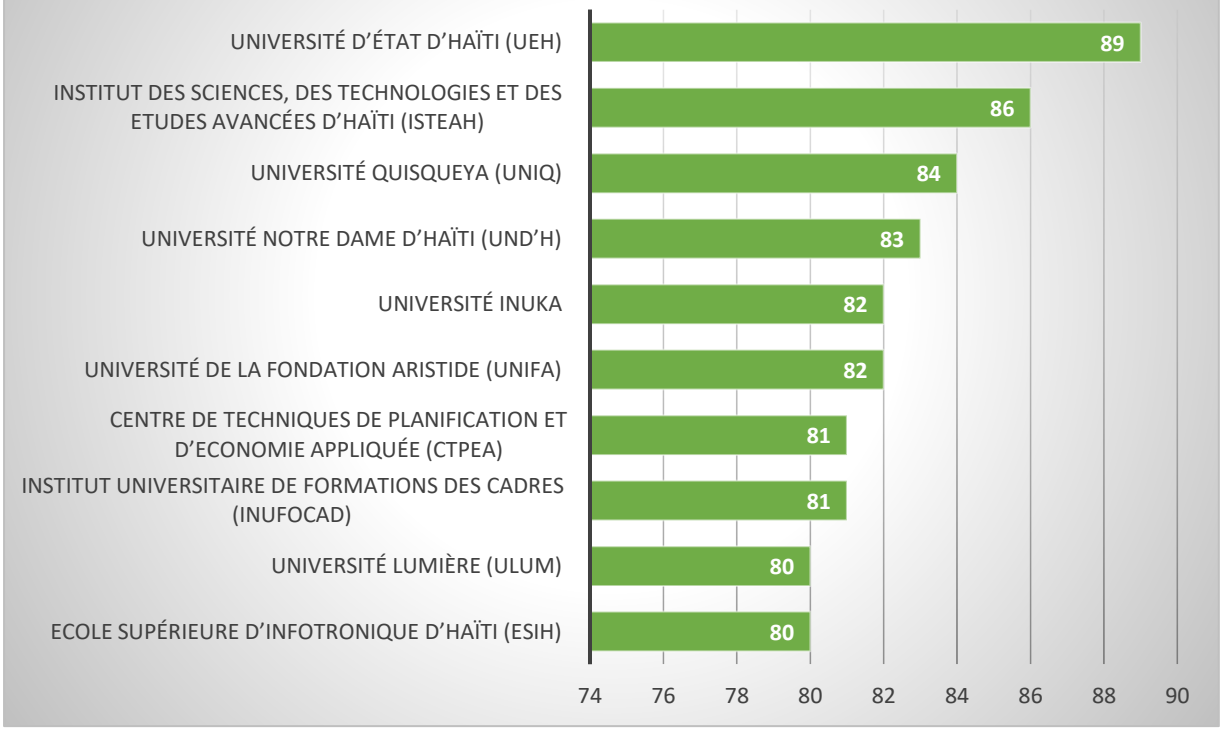

3.3 Analyse du niveau de recherche scientifique

Le niveau de la recherche scientifique est la deuxième dimension du classement des universités d'Haïti en 2026. Il vise à apprécier non seulement la production scientifique visible des établissements, mais également leur capacité institutionnelle à organiser, diffuser et valoriser la recherche. Cet indicateur est construit sur une base de 100 points, répartis entre Google Scholar (60 points), Elsevier/Scopus (10 points), Web of Science (10 points), ORCID (10 points), ainsi que les centres de recherche, presses universitaires et revues scientifiques (10 points). Ainsi, cette structure permet de considérer à la fois la production scientifique, son indexation, l'identification des chercheurs et l'existence d'infrastructures éditoriales et scientifiques. Au tableau (3), il est présenté le niveau de recherche scientifique des établissements d'enseignement supérieur étudié.

Tableau 3. Niveau de recherche scientifique des établissements d'enseignement supérieur haïtiens en 2026

Rang [2026]	Universités	Google Scholar [60]	Elsevier [10]	Web of Science [10]	ORCID [10]	Centres de recherche, presses universitaires et revues [10]	∑ du niveau de recherche scientifique
1	Université d'État d'Haïti (UEH)	50	8	-	8	4	69.96
2	Université Quisqueya (UNIQ)	39	7	-	6	6	58.38
3	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	29	0	-	4	6	39.15
4	Université Notre Dame d'Haïti (UND'H)	30	4	-	2	2	38.44
5	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	24	7	-	2	2	34.58
6	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	24	2	-	4	2	31.90
7	Ecole Nationale des Arts (ENARTS - MCC)	26	-	-	3	-	29.62
8	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	21	-	-	6	2	29.38
9	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	24	-	-	3	-	26.41
10	Centre de Techniques de Planification et d'Economie Appliquée (CTPEA)	23	-	-	3	-	26.03
11	Université Caraïbe (UC)	24	-	-	0	-	24.50
12	Université Franco-Haïtienne du Cap-Haïtien (UFCH)	20	-	-	4	-	24.28
13	Université Publique du Nord au Cap-Haïtien (UPNCH)	22	1	-	1	-	24.12

14	Université de Port-au-Prince (UP)	22	-	-	2	-	24.04
15	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	23	-	-	1	-	23.72
16	Université Publique du Sud aux Cayes (UPSAC)	21	-	-	2	-	23.20
17	Université Publique de l'Artibonite aux Gonaïves (UPAG)	21	-	-	1	-	22.31
18	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	15	-	-	7	-	21.99
19	Ecole de la Magistrature	21	-	-	0	-	21.31
20	Université Jean-Price Mars (UJPM)	19	-	-	3	-	21.07
21	Grand Séminaire Notre Dame (GSND)	20	-	-	1	-	21.07
22	Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF - MEF)	18	-	-	2	-	20.55
23	Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP - Primature)	17	-	-	3	-	20.28
24	Institut de Formation des Cadres (IFC)	17	-	-	3	-	19.98
25	Université Roi Henri Christophe (URHC)	16	-	-	4	-	19.92
26	Université Anténor Firmin (UNAF)	16	-	-	3	-	19.56
27	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	19	-	-	0	-	19.43
28	Institut Haïtien de Formation en Sciences de l'Education (IHFOSED)	19	-	-	0	-	19.43
29	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	17	-	-	0	2	19.20
30	Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH)	19	-	-	0	-	18.84
31	Institut des Hautes Etudes Commerciales et Economiques (IHECE)	18	-	-	0	-	18.17
32	Ecole Supérieure de Technologie d'Haïti (ESTH)	17	-	-	1	-	18.08
33	Faculté des Sciences de l'Education Regina Assumpta (FERA)	18	-	-	0	-	17.99
34	Université Publique de la Grand-Anse (UPGA)	17	-	-	0	-	16.98
35	Université GOC	13	-	-	2	-	15.47

36	Université Polyvalente d'Haïti (UPH)	15	-	-	0	-	15.14
37	Université Autonome de Port-au-Prince (UNAP)	15	-	-	0	-	14.81
38	Institut Louis Pasteur (ILP)	14	-	-	1	-	14.80
39	Université Queensland (UQ)	14	-	-	0	-	14.47
40	Université Américaine des Sciences Modernes d'Haïti (UNASMOH)	13	-	-	1	-	14.38
41	Université Publique des Nippes (UPNIP)	13	-	-	1	-	14.28
42	PAODES Université	14	-	-	0	-	14.10
43	Université Providence d'Haïti (UPROH)	14	-	-	0	-	14.10
44	Université Royale d'Haïti (URH)	12	-	-	2	-	13.94
45	Université INUKA	13	-	-	1	-	13.91
46	Université Valparaiso (UV)	14	-	-	0	-	13.70
47	Université Libre du Sud-Est	14	-	-	0	-	13.70
48	Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC)	11	-	-	3	-	13.66
49	Centre de Recherche en Finance, Informatique et Management (CREFIMA)	11	-	-	2	-	13.31
50	Université Internationale de la Caraïbe	11	-	-	2	-	13.31
51	Académie Nationale Diplomatique et Consulaire (ANDC)	13	-	-	0	-	13.28
52	Université Publique du Nord-Ouest à Port-de-Paix (UPNOPP)	13	-	-	0	-	13.28
53	Ecole Supérieure Catholique de Droit de Jérémie (ESCDROJ)	13	-	-	0	-	13.28
54	Université Emmaüs	13	-	-	0	-	13.28
55	Séminaire de Théologie Évangélique de Port-au-Prince (STEP)	13	-	-	0	-	13.28
56	Institut Universitaire des Sciences (IUS)	9	-	-	4	-	13.00
57	Université Américaine des Cayes (AUC) ci-devant American University of the Caribbéan.	13	-	-	0	-	12.81
58	Centre Universitaire Maurice Laroche (CUML)	12	-	-	0	-	12.30

59	Institut de Technologie Electronique d'Haïti (ITEH)	12	-	-	0	-	12.30
60	Université Bellevue (UNIBEL)	12	-	-	0	-	12.30
61	Institut Technique de la Côte Sud (ITCS)	12	-	-	0	-	12.30
62	Université Publique du Bas Artibonite à Saint-Marc (UPBAS)	12	-	-	0	-	11.74
63	Université Evangélique d'Haïti (UNEH)	12	-	-	0	-	11.74
64	Académie des Sciences Pures et Appliquées (ASPA)	12	-	-	0	-	11.74
65	Académie de Formation et de Perfectionnement des Cadres (AFPEC)	12	-	-	0	-	11.74
66	Collège Universitaire de Roumanie (CURO)	12	-	-	0	-	11.74
67	Séminaire Théologique de l'Eglise de Dieu en Haïti (STEDH)	12	-	-	0	-	11.74
68	Université Ruben Leconte (URL)	11	-	-	0	-	11.11
69	Université Publique du Nord-Est (UPNE)	11	-	-	0	-	11.11
70	Université Nouvelle Grande-Anse (UNOGA)	11	-	-	0	-	11.11
71	Université Métropole d'Haïti (UMH)	11	-	-	0	-	11.11
72	Université Mont Everest d'Haïti (UNEDH)	11	-	-	0	-	11.11
73	Institut Haïtien des Sciences Administratives (IHSA)	11	-	-	0	-	11.11
74	Université d'Etudes Internationales (UDEI)	11	-	-	0	-	11.11
75	Université Sainte Géneviève	11	-	-	0	-	11.11
76	Info World University (IWU)	11	-	-	0	-	11.11
77	ISSEPJ University ci-devant Institut Supérieur des Sciences Economiques Politiques et Juridiques (ISSEPJ)	11	-	-	0	-	11.11
78	Université Michel Nord Isaac	10	-	-	1	-	10.67
79	Université Lumière (ULUM)	10	-	-	0	-	10.40
80	Université Nelson Mandela (UNM)	10	-	-	0	-	10.40
81	Collège Universitaire de Christianville (CUC)	10	-	-	0	-	10.40

82	Université Internationale d'Hispaniola (UNIDHI)	10	-	-	0	-	10.40
83	Université de Jérémie (UJ)	10	-	-	0	-	10.40
84	Université Joseph Lafortune (UJLF)	10	-	-	0	-	10.40
85	Université La Pléiade d'Haïti (UPLEH)	10	-	-	0	-	10.40
86	Université Nobel d'Haïti (UNH)	10	-	-	0	-	10.40
87	Université Christ-Roi des Cayes (UCRC) ci-devant INFOJUSC	10	-	-	0	-	10.40
88	Centre Universitaire Polytechnique d'Haïti (CUPH)	10	-	-	0	-	10.40
89	Institut de Formation Appliquée (IFA)	10	-	-	0	-	10.40
90	Université Saint-Gérard (USG)	10	-	-	0	-	10.40
91	Université Métropolitaine Anacaona (UMA)	10	-	-	0	-	10.40
92	Université de Léogane (UNIVEL)	10	-	-	0	-	10.40
93	Faculté Craan d'Haïti (FCA)	10	-	-	0	-	10.40
94	Centre du Savoir Universel (CSU)	10	-	-	0	-	10.40
95	Centre d'Etudes Diplomatiques et Internationales (CEDI)	10	-	-	0	-	9.57
96	Université Fondwa (UNIF)	10	-	-	0	-	9.57
97	Université Innovatrice d'Haïti (UNIH)	10	-	-	0	-	9.57
98	Université de Bas Artibonite (UNIBA)	10	-	-	0	-	9.57
99	Université de la Renaissance d'Haïti (URH) ci-devant Institut Supérieur d'Administration et de Gestion (ISAG)	10	-	-	0	-	9.57
100	Institut de Formation Biblique et Théologique d'Haïti (IFBTH)	10	-	-	0	-	9.57

101	Université Patronale d'Haïti (UNPH)	10	-	-	0	-	9.57
102	Université Yahvé Nissi (UNYN)	10	-	-	0	-	9.57
103	Centre d'Informatique de Statistique et d'Administration (CISA)	10	-	-	0	-	9.57
104	Université de Technologies et Sciences (UTS)	10	-	-	0	-	9.57
105	Institut Universitaire des Sciences de l'Education (IUSE/CREFI)	10	-	-	0	-	9.57
106	Institut de Formation Supérieure en Sciences Administratives et Appliquées (IFSA)	10	-	-	0	-	9.57
107	Centre de Management et de Productivité (CMP)	10	-	-	0	-	9.57
108	Université Alexandre Dumas (UNAD)	10	-	-	0	-	9.57
109	Université Indépendante de l'Artibonite (UIA)	10	-	-	0	-	9.57
110	Institut International de Communication et des Relations Publiques (IICRP)	10	-	-	0	-	9.57
111	Université de la Concorde / Concord University, ci-devant CCHEC-CUMES	10	-	-	0	-	9.57
112	Université Moderne d'Haïti (UMDH)	10	-	-	0	-	9.57
113	Université du Grand Sud D'Haïti (UGSH)	10	-	-	0	-	9.57
114	Université La Ferrière Joseph (UFJ)	10	-	-	0	-	9.57
115	Université de Pétion-Ville (UNP)	10	-	-	0	-	9.57
116	Université Ponds d'Espoir d'Haïti (UPOESAH)	10	-	-	0	-	9.57
117	Université Atlantique d'Haïti (UNIVERSAH)	10	-	-	0	-	9.57
118	Université Nissage Saget (UNISSA)	10	-	-	0	-	9.57
119	Burnett International University (BIU)	10	-	-	0	-	9.57

120	Institut Universitaire de l'Ouest (IUO)	10	-	-	0	-	9.57
121	Université Les Encyclopédistes d'Haïti	10	-	-	0	-	9.57
122	Institut Supérieur et Universitaire Professionnalisé (ISUP-EMATECH)	10	-	-	0	-	9.57
123	Université Soleil d'Haïti (USH)	10	-	-	0	-	9.57
124	Institut d'Etudes Supérieures de l'Ouest (IESO)	10	-	-	0	-	9.57
125	Ecole Supérieure Isaac Newton (ESIN)	10	-	-	0	-	9.57
126	Centre Universitaire de Développement Intégré (CUDI)	10	-	-	0	-	9.57
127	Université Intégrée de la Caraïbe (UNICA)	10	-	-	0	-	9.57
128	Université Mission Bon Samaritain (UMBS)	10	-	-	0	-	9.57
129	Faculté des Sciences Appliquées (FSA)	9	-	-	0	-	8.60
130	Université Publique du Centre à Hinche et à Mirebalais (UPCHM)	9	-	-	0	-	8.60
131	Université Saint François d'Assise d'Haïti (USFAH)	9	-	-	0	-	8.60
132	Ecole de Droit et de Notariat de Saint-Marc	9	-	-	0	-	8.60
133	Université du SEED International Institute of Tropical Agriculture (USITA)	9	-	-	0	-	8.60
134	Université Autonome Charlemagne Péralte (UNACP)	9	-	-	0	-	8.60
135	Institut de Philosophie Saint François de Salles (IPSES)	9	-	-	0	-	8.60
136	Institut Universitaire des Sciences Juridiques et de Développement Régional (INUJED)	9	-	-	0	-	8.60
137	Université des Sciences Administratives et de la Santé (UNISAS)	9	-	-	0	-	8.60

138	Université Chrétienne d'Haïti-Mission Évangélique des Gonaïves	9	-	-	0	-	8.60
139	Académie Internationale des Sciences Politiques, Administratives et Stratégiques (AISPAS)	9	-	-	0	-	8.60
140	Centre Universitaire Lumière Anacaona (CULA)	9	-	-	0	-	8.60
141	Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)	9	-	-	0	-	8.60
142	CFEF Filles de Marie PARIDAENS	9	-	-	0	-	8.60
143	Université Polytechnique Notre Dame du Rosaire (UPONDRO)	9	-	-	0	-	8.60
144	Institut Universitaire de la Référence (INUREP)	9	-	-	0	-	8.60
145	Centre Universitaire Moderne d'Haïti (CUMOH)	9	-	-	0	-	8.60
146	Centre de Conseil et de Formation aux Entreprises (CECOFE)	9	-	-	0	-	8.60
147	Institut de Gestion de Gouvernance et des Études Politiques (IGGEP)	9	-	-	0	-	8.60
148	Université Américaine des Sciences et de Développement International (UNASDI)	4	-	-	4	-	7.51
149	Université André E. Laroche (UAEL)	7	-	-	0	-	7.41
150	Université Chrétienne Renaissance du Centre d'Haïti (UCRECH)	7	-	-	0	-	7.41
151	Institut Supérieur de Recherche et de Développement Technologique (ISRDT)	7	-	-	0	-	7.41
152	Université Espoir de Calvary Chapel (UECC)	7	-	-	0	-	7.41
153	Université Edouard Jenner ci-devant ISSIJ	7	-	-	0	-	7.41
154	Centre Universitaire de la Caraïbes (CUCA)	7	-	-	0	-	7.41

155	Ecole Paramédicale Louis Pasteur (EPLP)	7	-	-	0	-	7.41
156	Ecole Supérieure de Nursing Appliqué et de Technologie Médicale (ESNATECH)	7	-	-	0	-	7.41
157	Haiti Open University (HOU)	7	-	-	0	-	7.41
158	Haiti Paramédical Center (HPC)	7	-	-	0	-	7.41
159	Institut d'Enseignement Chrétien Siloé	7	-	-	0	-	7.41
160	Institut Supérieur de Gestion d'Entreprise et d'Administration (ISGEA)	7	-	-	0	-	7.41
161	Institut Supérieur de Management des Politiques Publiques et de Gouvernance (ISMAPPGO)	7	-	-	0	-	7.41
162	Institut Supérieur de Technologie Moderne et des Sciences Administratives d'Haïti (ISTMOSAH)	7	-	-	0	-	7.41
163	Séminaire Théologique Nazaréen d'Haiti (STNH)	7	-	-	0	-	7.41
164	Université des Atlantes d'Haïti (UNATH)	7	-	-	0	-	7.41
165	Université Jérusalem de Pignon d'Haïti (UJEPH)	7	-	-	0	-	7.41
166	Université Technologie Supérieure (UTS)	7	-	-	0	-	7.41
167	Université Thomas Sankara d'Haïti [UTSH - (IDRI)]	7	-	-	0	-	7.41
168	Université du Grand Nord d'Haïti	7	-	-	0	-	7.41
169	Université Internationale des Sciences Modernes et Appliquées (UNISMA)	7	-	-	0	-	7.41
170	Université Saint Damien (USD) ci-devant INFOPAC	7	-	-	0	-	7.41
171	Haitian Education and Leadership Program (HELPR)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
172	Azure University (AU)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
173	Spring Hill University (SHU)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
174	Université Publique de l'Ouest (UPO) [Centre de Formation pour l'École Fondamentale (CFEF), École Nationale de Géologie Appliquée (ENGA) et École Nationale Supérieure de Technologie (ENST)]	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
175	École Supérieure des Sciences de la Santé (E.S.S.A)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A

176	École de Formation à l'Engagement Socio Politique de l'Archevêche de Port-au-Prince	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
177	Family Mémorial School of Nursing and Technologie (FAMES-NUTECH)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
178	Institut Haïtien d'Observatoire de Politiques Publiques (INHOPP)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
179	Institut Universitaire des Sciences et des Technologies D'Haïti (IUSTH)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
180	Ipes Business School	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
181	Institut Paramédical de la Gonâve (IPAMEG)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
182	Institut Supérieur d'Infirmières de Technologie Médicale et des Sciences Administratives Jeanne Mance du Canada (ISITMESAD. JMC)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
183	Institut Supérieur des Sciences Infirmières Virginie & Anderson (ISSIVA)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
184	Université Charlemagne Péralte du Centre (UCPC)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
185	Université Métropolitaine de Port-au-Prince (UMP)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
186	Université d'Excellence d'Haïti Nord	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
187	Université Nexus d'Haïti	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
188	Université St Luc	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A
189	Ecole Supérieure de Chimie (CHEMTEK)	N/A	N/A	-	N/A	N/A	N/A

Les résultats présentés au tableau (3) révèlent une forte concentration de la capacité de recherche dans un nombre très limité d'établissements. Pour illustrer, l'UEH obtient 69,96/100, suivie de l'UNIQ (58,38), soit un écart de 11,58 points entre les deux premières institutions. Par ailleurs, l'ISTEAH (39,15), l'UND'H (38,44) et l'ESIH (34,58) complètent les cinq premières positions. Par conséquent, la moyenne des 30 premières institutions n'est que de 27,09 points, tandis que leur médiane s'établit à 23,46, ce qui traduit une distribution fortement asymétrique où seulement quelques établissements présentent une capacité de recherche nettement supérieure au reste de l'échantillon.

Dans un autre angle, la structure des scores montre également que Google Scholar constitue le principal facteur discriminant en Haïti. Parmi les 30 premières institutions, les scores Google Scholar obtenus vont de 50/60 pour l'UEH à 15/60 pour l'UNIFA, alors que les scores

provenant d'Elsevier/Scopus et de Web of Science demeurent beaucoup plus rares. De surcroît, les résultats suggèrent une présence encore limitée des institutions haïtiennes dans les principaux écosystèmes internationaux de référencement scientifique. Par ailleurs, l'absence de données pour plusieurs établissements (N/A) pour les positions 171 à 189 ne doit pas être interprétée comme une absence de recherche, mais comme une absence de données suffisamment vérifiables pour calculer l'indicateur. Dans cette optique, la figure (6) présente les 10 établissements les mieux classés selon leur niveau de recherche scientifique en Haïti en 2026.

Fig (6). Les 10 établissements les mieux classés selon leur niveau de recherche scientifique en Haïti en 2026

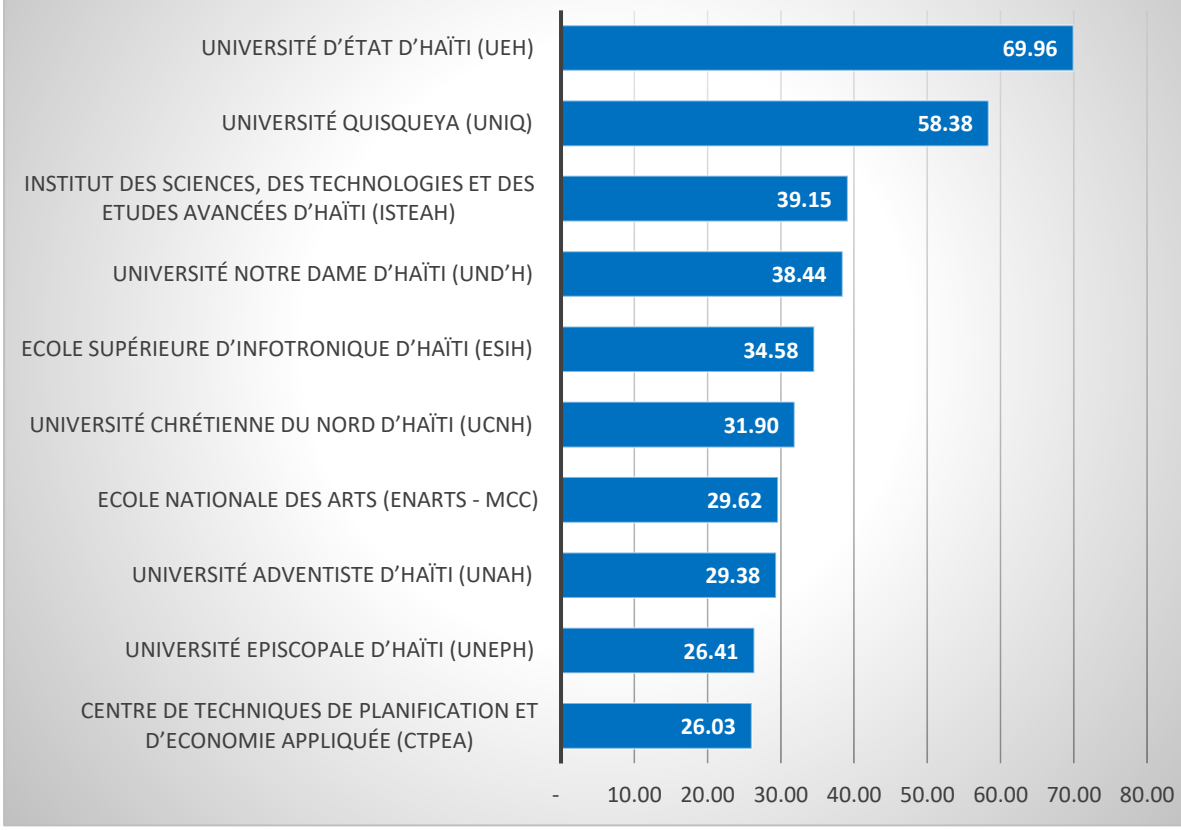

Dans l'ensemble, le classement met en évidence une recherche scientifique institutionnellement très concentrée. Pour le système universitaire haïtien, cette configuration souligne l'importance du développement des publications scientifiques, de l'indexation internationale, de l'identification des chercheurs, ainsi que de la création et de la consolidation de centres de recherche, revues et presses universitaires capables de soutenir durablement la production et la diffusion des connaissances.

3.4 Analyse du niveau de contribution au développement et à l'innovation

Le niveau de contribution au développement et à l'innovation constitue la troisième dimension du classement des universités d'Haïti en 2026. Il vise à apprécier la capacité des établissements à transformer leurs ressources académiques et scientifiques en actions concrètes au bénéfice de la société. Ainsi, il repose sur trois composantes à savoir les projets, initiatives citoyennes et programmes sociaux (30 points), les entreprises incubées et l'entrepreneuriat universitaire (40 points), ainsi que l'innovation sociale et technologique, la recherche-action et la lutte contre le changement climatique (30 points). Au tableau (4), il est présenté le niveau d'innovation sociale et technologique, de recherche/action, de lutte contre le changement climatique des établissements d'enseignement supérieur étudiés.

Tableau 4. Niveau d'innovation sociale et technologique, de recherche/action, de lutte contre le changement climatique des établissements d'enseignement supérieur haïtiens en 2026

Rang [2026]	Universités	Projets, initiatives citoyennes et programmes sociaux mis en œuvre [30]	Entreprises incubées (entrepreneuriat universitaire) [40]	Innovation sociale et technologique, recherche/action, lutte contre le changement climatique [30]	∑ du niveau de contribution au développement et à l'innovation
1	Institut des Sciences, des Technologies et des Etudes Avancées d'Haïti (ISTEAH)	20	24	13	57
2	Université Quisqueya (UNIQ)	15	18	15	48
3	Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti (ESIH)	5	10	10	25
4	Université d'État d'Haïti (UEH)	12	-	10	22
5	Université Notre Dame d'Haïti (UND'H)	12	-	5	17
6	Université INUKA	2	10	5	17
7	Université de Technologie d'Haïti (UNITECH)	15	-	2	17
8	Université Adventiste d'Haïti (UNAH)	5	5	-	10
9	Université de la Fondation Aristide (UNIFA)	2	5	-	7
10	Institut Universitaire de Formations des Cadres (INUFOCAD)	5	-	2	7
11	Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH)	5	-	-	5
12	Université Episcopale d'Haïti (UNEPH)	5	-	-	5
13	Ecole Nationale des Arts (ENARTS - MCC)	5	-	-	5

14	Université Chrétienne de la Communauté de Caïman (UCCC)	5	-	-	5
15	Université Lumière (ULUM)	2	-	2	4
16	Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ)	2	-	-	2
17	Université Fondwa (UNIF)	2	-	-	2

Sur les 17 universités et établissements classés, le score moyen s'établit à 15 points sur 100, tandis que la médiane n'est que de 7 points. Cette différence importante entre moyenne et médiane traduit une forte concentration des performances dans le bas du classement et l'existence de quelques établissements obtenant des scores nettement supérieurs. Aussi, l'écart-type atteint 15,39 points, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne, confirmant une dispersion très importante des résultats. À cet effet, la figure (7) présente les 10 établissements les mieux classés selon leur niveau de contribution au développement et à l'innovation en Haïti en 2026.

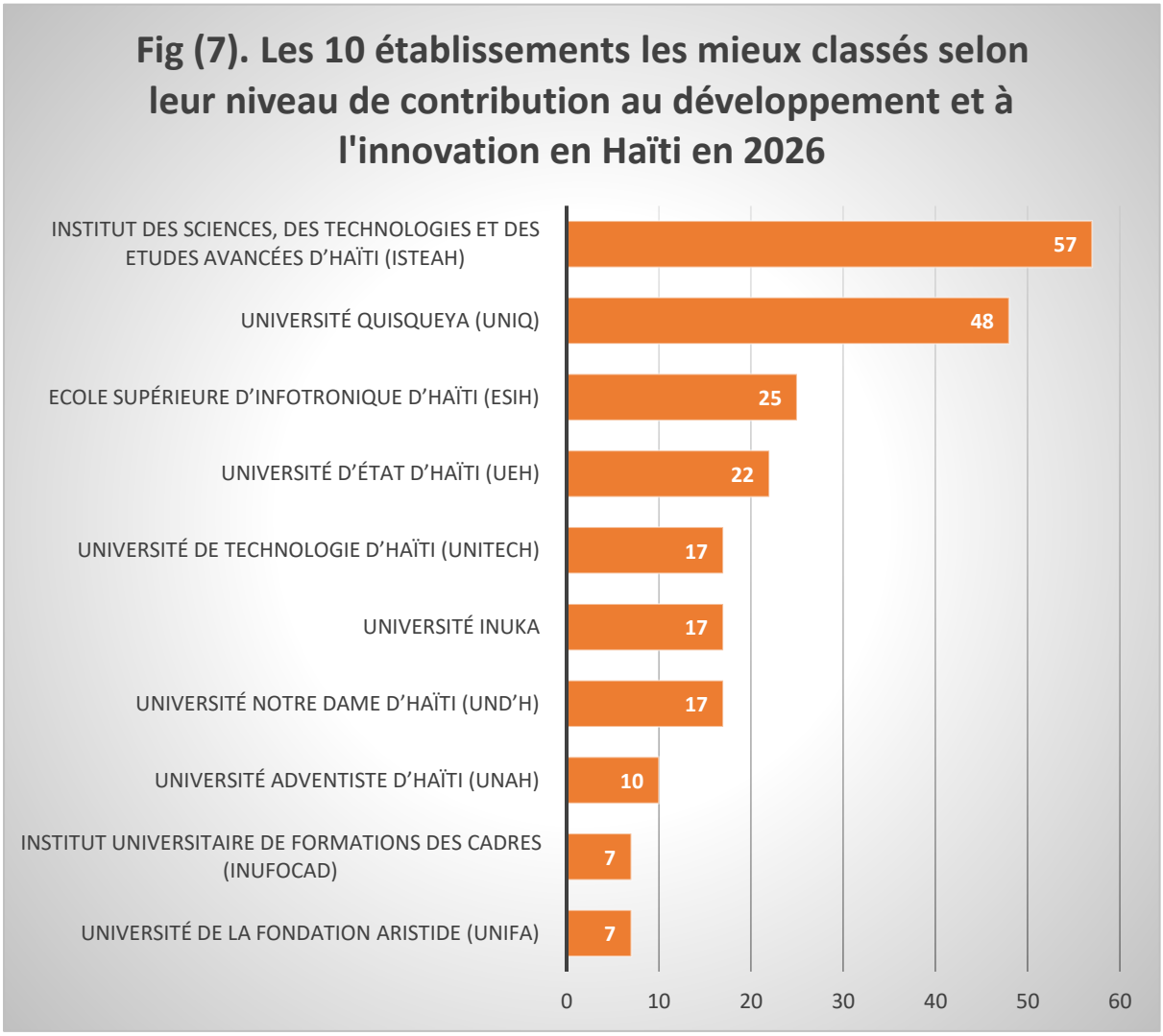

Dans un autre angle, les scores s'étendent de 2 à 57 points, pour une étendue de 55 points. Ainsi, la contribution au développement et à l'innovation apparaît très hétérogène entre les établissements étudiés. L'ISTEAH, avec 57 points, arrive en tête, devant l'UNIQ (48), l'ESIH (25) et l'UEH (22). À eux seuls, les cinq premiers établissements concentrent environ 66,3 % des 255 points cumulés par l'ensemble des établissements. Les dix premiers en concentrent près de 89,0 %, ce qui témoigne d'une forte concentration de l'activité mesurée par cet indicateur. À l'inverse, 9 établissements sur 17 obtiennent 7 points ou moins, dont quatre établissements à 5 points et deux à seulement 2 points.

Par conséquent, l'analyse des trois composantes révèle des profils différenciés. Car elle révèle que les projets et programmes sociaux constituent la dimension la plus largement renseignée où tous les 17 établissements obtiennent un score positif pour une moyenne de 7 points sur 30. Plus loin, l'entrepreneuriat universitaire apparaît beaucoup moins développé où seuls 6 établissements sur 17 obtiennent un score positif avec une moyenne de 4,24 points sur 40. Enfin, l'innovation sociale et technologique, la recherche-action et l'action climatique concernent 8 établissements sur 17 pour une moyenne de 3,65 points sur 30. À cet effet, ces résultats suggèrent que la contribution sociale des universités haïtiennes demeure davantage orientée vers les projets et initiatives citoyennes que vers l'incubation d'entreprises et les dispositifs structurés d'innovation et de recherche-action.

4. Conclusion

La septième édition du classement des universités en Haïti (UniHaïti) offre une lecture structurée des capacités du système d'enseignement supérieur haïtien à travers trois dimensions complémentaires, notamment l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la contribution au développement et à l'innovation. Ainsi, sur les 189 établissements recensés en 2026, 170 ont pu faire l'objet d'une évaluation quantitative. À cet effet, les résultats révèlent une forte hétérogénéité institutionnelle caractérisée par une concentration des performances au sein d'un nombre limité d'établissements. Avec une moyenne globale de 23,80 points, une médiane de 20,91 points et un écart-type de 9,02 points, la distribution confirme l'existence d'écarts significatifs entre les institutions et met en évidence des différences structurelles dans leurs capacités de formation, de production scientifique, d'innovation et d'engagement sociétal.

Sur la base des données recueillies, l'analyse des trois dimensions montre que l'enseignement supérieur constitue le domaine dans lequel les performances des IES sont globalement les plus

élevées. Car, les trente premiers établissements présentent une moyenne de 78,37 points, contre environ 52,6 points pour l'ensemble des établissements évalués. Ces résultats témoignent de l'existence d'institutions ayant consolidé certaines capacités en matière de programmes académiques, de ressources professorales, d'organisation pédagogique et d'infrastructures. Toutefois, ils révèlent une forte différenciation du secteur et soulignent la nécessité d'une consolidation plus large et plus homogène des standards de qualité. En ce qui concerne la recherche scientifique, elle demeure la principale faiblesse structurelle mise en évidence par le classement. La moyenne de 27,09 points sur 100 parmi les trente premiers établissements, ainsi que la concentration des résultats autour d'un nombre restreint d'institutions, traduisent une capacité de production et de visibilité scientifiques encore inégalement répartie. De surcroît, la présence dans Google Scholar apparaît plus développée que dans Elsevier/Scopus et Web of Science, tandis que l'usage d'identifiants chercheurs tels qu'ORCID et l'existence de centres de recherche, de presses universitaires et de revues scientifiques demeurent encore limités dans une partie importante du système. Quant à la dimension relative à la contribution au développement et à l'innovation, elle présente également une forte concentration des performances. Parmi les 17 établissements disposant de réalisations suffisamment documentées, la moyenne atteint 15 points sur 100, pour une médiane de 7 points et un écart-type de 15,39. L'étendue de 55 points confirme la dispersion importante des résultats. Les initiatives communautaires et les programmes sociaux apparaissent davantage documentés que l'entrepreneuriat universitaire, l'innovation technologique, la recherche-action ou les initiatives liées au changement climatique. Ces résultats suggèrent que la troisième mission de l'université étant de mettre les connaissances, la recherche et l'innovation au service de la société reste encore insuffisamment institutionnalisée dans une grande partie du secteur.

Les relations entre les dimensions apportent un éclairage complémentaire. Chez les 170 établissements étudiés, la corrélation entre recherche scientifique et contribution au développement et à l'innovation ($r = 0,692$) est supérieure à celle observée entre enseignement et contribution au développement et à l'innovation ($r = 0,407$) et entre enseignement et recherche scientifique ($r = 0,621$). Ces coefficients indiquent des associations statistiques entre les dimensions, sans toutefois permettre d'établir une relation de causalité. Néanmoins, ils suggèrent l'intérêt d'approches institutionnelles intégrées dans lesquelles la formation, la recherche et la valorisation des connaissances se renforcent mutuellement. En somme, ces résultats montrent que le principal enjeu du système universitaire haïtien ne réside pas uniquement dans l'augmentation du nombre d'établissements, mais dans le renforcement de

leur capacité à assurer simultanément leurs trois missions fondamentales : former, produire des connaissances et contribuer au développement de la société. Cela implique notamment de renforcer le financement et les infrastructures de recherche, les capacités professorales et doctorales, les dispositifs de diffusion scientifique, les partenariats interuniversitaires et internationaux, ainsi que les mécanismes de transfert et de valorisation des connaissances. Dans cette dynamique, le développement de laboratoires, centres et observatoires spécialisés, de dispositifs d'incubation, de plateformes de données et d'interfaces entre universités, pouvoirs publics, entreprises et société civile pourrait également favoriser une meilleure articulation entre science, innovation et besoins nationaux.

Par ailleurs, le classement met en évidence l'importance d'améliorer la production, la documentation et la disponibilité des données institutionnelles. Les écarts observés peuvent en partie refléter des différences réelles de capacité, mais également des différences de visibilité et de documentation. C'est ainsi que cette question est particulièrement importante pour la recherche et les activités de développement et d'innovation. Car, l'amélioration des systèmes de référencement, des affiliations institutionnelles, des identifiants chercheurs, des dépôts numériques et des mécanismes de communication des résultats scientifiques contribuera à renforcer à la fois la visibilité de la production haïtienne et la qualité de son évaluation. Sur le plan méthodologique, UniHaïti 2026 constitue avant tout une photographie des performances documentées au cours de la période de septembre 2025 à août 2026. Les limites liées à la disponibilité des données, aux pratiques de référencement, à la couverture des bases bibliométriques et à la documentation des initiatives doivent être prises en considération. Aussi, elles constituent des axes d'amélioration pour les prochaines éditions en termes de renforcement de la vérification institutionnelle, d'amélioration de la comparabilité longitudinale, de diversification des sources, de développement de données ouvertes et d'intégration progressive d'indicateurs portant sur le transfert des connaissances et l'impact sociétal.

En définitive, UniHaïti 2026 doit être appréhendé moins comme un simple instrument de hiérarchisation que comme un outil d'observation, de diagnostic et d'amélioration du système universitaire haïtien. Ce classement met en évidence les capacités existantes, les écarts institutionnels et les domaines nécessitant un renforcement prioritaire. Dans cette dynamique, la consolidation d'un enseignement supérieur davantage orienté vers la qualité, la recherche, l'innovation et la mobilisation des connaissances nécessitera une action concertée des universités, des pouvoirs publics, des organismes de régulation (notamment de l'ANESRS),

des partenaires internationaux, du secteur privé et de la société civile. En ce sens, il revient aux institutions d'enseignement supérieur de comprendre que l'objectif à terme n'est pas seulement de produire davantage de connaissances, mais de créer les conditions institutionnelles permettant de les produire avec qualité, les diffuser, les valoriser et les transformer en solutions au service du développement durable d'Haïti.

Références

Ameh, E. A., Seyi-Olajide, J. O., Ameh, N., Michael, A., Abdullahi, M. A., Aria, O. N., ... & Chukwu, I. (2024). Strengthening surgical healthcare research capacity in sub-Saharan Africa: impact of a research training programme in Nigeria. *Frontiers in Medicine*, *11*, 1429168. https://doi.org/10.3389/fmed.2024.1429168

ANESRS. (2026). *Liste des Institutions Privées et Publiques Supérieur (IES) reconnues en Haiti*.

Bolton, L., & Georgalakis, J. (2022). *Les répercussions socioéconomiques de la Covid-19 dans les pays à revenu faible ou intermédiaire*.

Brundenius, C. & Göransson, B. (2011). Les trois missions de l'université : synthèse des résultats du projet UniDev. L'université en transition, 353-378. DOI : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4614-1236-6_16#Sec12_16

Chneegans, S.; Lewis, J. and T. Straza (eds). (2021). Rapport de l'UNESCO sur la science : une course contre la montre pour un développement plus intelligent – Résumé exécutif. Editions UNESCO : Paris. unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000377250_fre/PDF/377250fre.pdf.multi

El Hajj, T., Georgi, N. W., Crossman, S., Tagoe, N., & Bates, I. (2024). How an international research programme can contribute to improvements in the research environment: the perspective of doctoral students in sub-Saharan Africa. *F1000Research*, *13*, 238. https://doi.org/10.12688/f1000research.144883.2

Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (1997). *Universities and the global knowledge economy. A triple helix of university-industry-government relations*. London: Pinter.

Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation: From National Systems and "Mode 2" to a Triple Helix of university–industry–government relations. *Research Policy*, 29(2), 109-123. https://doi.org/10.1016/S0048-7333(99)00055-4

Grinin, L., Malkov, S., & Korotayev, A. (2023). High-income and low-income countries. Toward a common goal at different speeds. In *Reconsidering the Limits to Growth: A Report to the Russian Association of the Club of Rome* (pp. 207-224). Cham: Springer International Publishing.

Gu, W., & Ni, C. (2026). Universities as central actors in evidence-based policymaking in the US. *Journal of Informetrics*, *20*(1), 101761. https://doi.org/10.1016/j.joi.2025.101761

Ka Yuk Chan, C., & Chen, S. W. (2024). Conceptualisation of teaching excellence: an analysis of teaching excellence schemes. *Assessment & Evaluation in Higher Education*, *49*(4), 485-498.

Kuipers-Dirven, R., Janssen, M., & Hoekman, J. (2023). Assessing university policies for enhancing societal impact of academic research: A multicriteria mapping approach. *Research Evaluation*, *32*(2), 371-383. https://doi.org/10.1093/reseval/rvac045

La finance pour tous. (2012). Moyenne simple et moyenne pondérée. Consulté le 18 juin 2024 sur https://www.lafinancepourtous.com/html/IMG/pdf/modules/59_PDFmodule-SES-savoirfaire_moyenne.pdf

Leon-Roa, C., et al. (2024). Valorization of research results for knowledge and technology transfer in public higher education institutions. Journal of Open Innovation: Technology, Market, and Complexity, 10(1). https://doi.org/10.1016/j.joitmc.2024.100245

Lourenço, A. A., & Paiva, M. O. (2024). Academic performance of excellence: The impact of self-regulated learning and academic time management planning. *Knowledge*, *4*(2), 289-301.

Makai, A. L., & Rámháp, S. (2021). The Changing Role of Entrepreneurial Universities in the Altering Innovation Policy: Opportunities Arising from the Paradigm Change in Light of the Experience of Sz\'echenyi Istv\'an University.

Menter, M. (2024). From technological to social innovation: Toward a mission-reorientation of entrepreneurial universities. *The Journal of Technology Transfer*, *49*(1), 104-118.

Minguillo, D., & Thelwall, M. (2013). The entrepreneurial role of the University: a link analysis of York Science Park.

Riddering, L., Towns, A., Brunese, P., & Yih, Y. (2024). Research translation for international development: A literature review and framework for evidence use and partner engagement. *Progress in Development Studies*, *24*(3), 268-286. https://doi.org/10.1177/14649934231211731

UNESCO Institute for Statistics. (2020). Global investments in R&D. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375034

UNESCO Institute for Statistics. (2026). *2026 R&D Data Release : New Insights on Global Investment, Researchers and Gender Gaps*. 2026 R&D Data Release | Institute for Statistics (UIS)

UNESCO. (2021). *Dépenses consacrées à la recherche par pays, en pourcentage du PIB (1996–2018)*. UNESCO.

Vincent, M. D. & Dona, R. (2026a). Le sous-financement de la recherche scientifique et la sous-performance des universités en Haïti, des freins structurels à l'innovation et au développement durable. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 3(1), 1-47. https://lescientifique.org/rhsshvolume3numero1

Vincent, M. D. & Dona, R. (2026b). Tendances et catégorisation des institutions d'enseignement supérieur reconnues en Haïti de 2018 à 2026. *Revue Haïtienne des Sciences Sociales et Humaines*, 3(2), 48-70. https://lescientifique.org/rhsshvolume3numero2

Citation APA :

Le Scientifique (2026). Classement des universités d'Haïti en 2026 : entre sous-financement de la recherche scientifique et sous-performance entrepreneuriale. *Le Scientifique*, 7(1), 1-46. Consulté sur https://lescientifique.org/volume7numero1

© *Le Scientifique*, 2026.

Haïti